

Carrefour des Cultures

vous invite à la réflexion
et propose



**Levons
le voile
sur le voile**

**Immigration au féminin
PERSPECTIVE DE GENRE**

LEVONS LE VOILE SUR LE VOILE

Synthèses

INTRODUCTION

Face à l'ampleur médiatique et au statut de phénomène sociétal que le voile connaît aujourd'hui en Belgique, Carrefour des Cultures a ouvert un espace de débat autour de cette thématique. L'objectif, loin de toute polémique, étant de faire germer et élever une parole citoyenne, et de participer à l'élaboration d'une définition de la diversité culturelle qui vise à promouvoir une coexistence féconde et durable, en vue d'une valorisation des interactions des différents individus et groupes dans l'espace public. C'est ainsi que Carrefour des Cultures a organisé, autour d'une initiative intitulée « Levons le voile sur le voile », une série de tables rondes, afin de créer un lien entre la citoyenneté et les minorités culturelles. Les buts étaient de réfléchir ensemble sur la problématique, définir les notions, cerner les enjeux, puis élaborer ensemble des recommandations à destination de l'ensemble des acteurs concernés : institutions, monde associatif, praticiens, décideurs, citoyens en général. La méthode était de partir chaque fois d'une série de questions, de débattre sur cette base, puis de rechercher des ébauches de recommandations.

Après une première rencontre consacrée à une approche générale, cinq thèmes principaux ont été abordés, en cinq séances de travail.

Lors de ladite première rencontre, « Un premier pas vers le voile », nous avons mené des réflexions historiques, ainsi que sur les différentes cultures où existe le voile, sur son sens, et sur les questions du libre choix, de l'oppression, etc.

La seconde table ronde a été centrée sur les rapports entre les notions d'individu et de citoyen, en lien avec le port du voile : comment la citoyenneté peut-elle intégrer la différence, s'ouvrir aux minorités ? Quels sont les liens, aujourd'hui, entre citoyenneté et nationalité ? Comment comprendre l'idée d'identité, en rapport notamment avec les pratiques culturelles ?

La troisième rencontre a été consacrée au traitement du voile et des questions interculturelles en général par les médias : ceux-ci donnent-ils la parole aux diversités ? Traitent-ils les questions évoquées d'une façon riche et approfondie, ou de façon plutôt problématique ?

Durant la quatrième séance de travail, nous nous sommes concentrés sur les relations entre le voile et la laïcité : quel est le vrai sens de cette dernière ? La conçoit-on comme une intégration des diversités, ou plutôt comme une volonté d'uniformisation ?

Lors de la cinquième table ronde, nous avons réfléchi au voile dans le monde du travail et les institutions publiques : l'interdiction du port du voile au sein des organismes concernés n'est-elle pas en contradiction avec la Constitution et les Droits de l'homme, notamment ? Y a-t-il des raisons objectives à la prohibition du voile dans des milieux professionnels ?

La sixième séance a été axée sur le voile à l'école : comment interpréter le décret *neutralité* ? L'école doit-elle être un lieu neutralisé, ou plutôt de rencontre des diversités ? Quels effets les interdictions ont-elles sur la conscience religieuse et le psychique des jeunes ?

Une dernière séance a été l'occasion d'élaborer ensemble une série de recommandations à partir de l'ensemble du travail accompli.

Les débats menés sur ces thèmes et interrogations, et sur beaucoup d'autres sous-thèmes et sous-questions, sont reproduits et synthétisés dans les pages qui suivent. Vous y trouverez :

- Au début de chaque compte-rendu : une introduction.
- Des reproductions (plus ou moins résumées) des propos échangés (rappelons que les échanges sont chaque fois partis d'une des questions préparées pour la séance concernée).
- A la fin de chaque ensemble d'échanges : une synthèse de ceux-ci.
- A la fin de chaque compte-rendu d'une table ronde : une synthèse de ce compte-rendu.
- A la fin de l'ensemble des comptes-rendus : une synthèse générale.

Nous vous souhaitons une bonne lecture, et remercions encore une fois tous les participants, à savoir :

Moustapha Aboubacar, Malikha Akhdin, Ramiz Beca, Sarah Begaux, Isabelle Dossogne, Hugo Degueldre, Sebehet Dersan, Fanny Dergasse, Nora El Bouiri, Sébastien Gavini, Nancy Giacobelli, Fanny Grevesse, Rahmi Gursever, Michel Hicorne, Bajraktari Igbale, Ibadet Ildiz (artiste), Yannick Kalenga, Karima (*Insoumise et dévoilée*), Nermin Kumanova, Séverine Lagneaux, Geneviève Lazon, Patrice Letroye, Sophie Linsmeau, Fanny Mpungu, Khalil Nejjar, Amandine Nickell, Hassan Rami, Ilir Sopa, Jacques Soquet, Anne Tonglet, Sengul Topeli, Daniel Zink.

« UN PREMIER PAS VERS LE VOILE »

Cette première séance a permis aux participants de s'exprimer sur leurs perceptions du voile dans le temps et dans l'espace, sur sa signification symbolique, religieuse et rituelle, et sur les multiples liens entre voile, femme, liberté, asservissement, dignité, oppression... Six questions ont servi de base aux échanges.

Première question

« Quelle signification pour le voile musulman ? »

« Cette question de vocabulaire porte parfois à confusion : "voile ou foulard". En effet, le foulard est un vêtement universel. Le voile, lui, renvoie à autre chose, ne fût-ce que par association de mots : se voiler, se cacher... Le foulard ne sous-entend pas ça. »

« Nous, nous sommes d'origine subsaharienne et on entend par foulard ce qu'on met sur la tête, dans le but, seulement, de couvrir les cheveux. Il y a donc distinction entre le voile et le foulard. Il faut savoir que, chez nous, même les femmes qui ne sont pas de confession musulmane portent le foulard. »

« J'ai une difficulté à parler du voile parce qu'il me fait penser à ce qui isole, ce qui sépare... Certains voiles permettent de voir les yeux, le visage, et pour moi, c'est important ! Je crois que le vocabulaire a beaucoup d'importance : un foulard ne cache pas du tout la personne et je peux avoir une discussion avec elle... Tandis qu'avec une femme complètement voilée, j'ai des difficultés. »

→ On voit ici, la question du vocabulaire est très importante. Notamment car il est clair que les choses changent nettement suivant que l'on parle de tel ou tel voile...

Deuxième question

Les femmes qui portent le voile sont-elles contraintes de le porter ou affichent-elles ces signes religieux de leur propre gré ? A partir de quel âge le porte-t-on ?

« Pour moi, ce serait une contrainte de devoir le porter et je suis une femme musulmane. Le port du voile me fait penser au fait de me cacher... Et pourquoi, en tant que personne, serais-je obligée de me cacher, pourquoi ne pourrais-je pas m'occuper de moi-même, pourquoi un voile devrait-il me protéger ? Je suis capable de dire ce que je pense, et de dire à un homme : "stop". »

« Après tout, combien y a-t-il de femmes voilées en Belgique ? Il y en a tellement plus qui ne sont pas voilées... »

« Je suis pour la liberté de la femme et une chose me tracasse : est-ce un signe religieux ? »

« Pour ma part, en le portant, je ne veux ni me protéger ni me cacher derrière un voile, je suis une femme libre, je travaille, je m'exprime, j'ai ma liberté, donc pourquoi les gens n'essaient-ils pas d'aller voir derrière ce qui les dérange ? »

« Ce sont les autres qui me font penser que j'ai un foulard, vous savez, avec ou sans foulard, si l'on respecte les autres, les autres vous respectent. »

« A chaque fois que je vois une femme voilée, je me demande : est ce qu'on l'a contrainte, ou est-ce un choix personnel ? »

« Il y a des femmes qui décident de le mettre et cette décision, je la respecte. Mais certaines sont obligées de le porter, et l'exècrent... Et pour ces femmes, c'est une contrainte qu'elles vivent très mal. »

→ Si les opinions divergent quant à la question de savoir si le voile est porté par contrainte ou non, une chose est sûre : si ce n'est pas un choix de la part de celles qui le portent, il pose problème... Par contre, il semble apparaître que dans la plupart des cas, ce n'est pas une contrainte. Même si, forcément, aucune statistique sérieuse ne peut le confirmer. Finalement, c'est la perception que s'en fait la société dans son ensemble qui est importante, et c'est donc cette perception qu'il s'agit d'éclaircir...

Troisième question

Où commence l'asservissement ? Par l'interdiction du voile dans l'espace public ou par son imposition à la maison ?

« Ce qui peut étouffer sa liberté, c'est qu'on interdise de porter le voile à une femme qui désire le mettre. C'est difficile de dire aujourd'hui si une femme est obligée ou pas, on n'a pas fait un réel travail d'exploration pour quantifier et qualifier ce problème du voile. Ce voile peut avoir plusieurs connotations : il y a le voile religieux, le voile culturel, le voile politique... Il ne faut pas oublier que le passage au voile n'est pas tombé du ciel, on doit s'interroger : pourquoi cette multiplication du voile dans l'espace public ? Mais cette question aujourd'hui n'est pas posée, le voile et les femmes voilées sont simplement pointés du doigt. »

« Le voile pose problème ? Oui, c'est clair dans l'enseignement, la recherche d'emploi, mais d'abord parce que maintenant les gens en parlent beaucoup... A partir du moment où l'on se différencie un peu de la norme, il y a le regard des autres. Et qui dit regard dit question, qui dit question dit prise de position... On est pour ou on est contre, et voilà. »

« Je pense que ce n'est pas à cause d'un foulard qu'on ne trouve pas de travail... La cause, c'est la société qui n'accepte pas ça ! Et c'est une nuance importante : il faut bien se faire à l'idée qu'une femme voilée n'est pas moins capable qu'une femme sans voile, elle a son intelligence, ses capacités, son expérience... Une femme qui ne trouve pas de boulot et qui se dit finalement "je ne trouve pas de boulot, donc je vais peut-être l'enlever", c'est dommage. Parce qu'à ce moment-là, on n'assume plus ses convictions, tout ça parce que la société ne l'accepte pas ! »

« En quoi cela gêne-t-il la société, que l'on porte un voile ? Un voile, ça ne me dérange pas... Moins qu'un employé de la commune qui porte des piercings ou qui a une crête ! »

« Le foulard, ce n'est qu'un plus pour la beauté d'une femme : chez nous, c'est une mesure de beauté, ça ajoute quelque chose à la femme. Le voile n'est pas seulement un signe religieux, c'est une habitude. Il y a des femmes voilées qui occupent des places très importantes dans la société et ça me paraît normal. »

« Ce qui dérange profondément, c'est qu'avant, dans les salles communales, dans tous les Palais de justice, il y avait des crucifix... On les a tous enlevés au nom de la laïcité. Mais à présent, on nous sert à nouveau du religieux. Et je serais tenté de dire qu'on s'est débarrassé des curés mais qu'on risque d'avoir autre chose... »

→ Des questions et notions cruciales sont ici ressorties : liberté et laïcité... Pour tout le monde, il est contraire au principe de liberté d'empêcher une femme qui désire porter le voile de le faire. Mais pour beaucoup, ce sont les notions d'espace public et de laïcité qui posent problème. Les sujets de divergence et donc de discussion se concentrent ainsi, dès cette première table ronde, sur le voile à l'école, le voile au travail, et le voile et l'institution publique.

Quatrième question

Le voile est-il un signe de liberté religieuse ou de servitude volontaire ?

« Maintenant imaginons une femme qui porte une croix... Est-ce qu'on va se poser la question de savoir si on l'a obligée ? »

« Il y a des enfants qu'on oblige à aller à l'église... Alors c'est aussi une contrainte, une obligation ! »

« Tant que c'est un choix et que ça correspond à un mode de vie, je n'ai absolument aucun souci. J'ai un problème avec tout ce qui limite la liberté de la femme, que ça soit le voile ou autre chose. »

« Il y a des femmes qui ne sont pas voilées et qui n'ont pas le droit d'aller travailler, mais sont obligées de rester à la maison. »

« Le voile est lié à la religion... Pas uniquement musulmane à ma connaissance ! Le voile a existé chez les catholiques. Et il a été dans l'islam un signe de liberté. »

« Les débats pour le moment au niveau des Communes et des Institutions tirent leur raison d'être du fait que la Belgique est un Etat neutre qui se doit de faire respecter le principe de neutralité. On a supprimé, que ce soit au tribunal ou dans les écoles communales, tous les signes religieux chrétiens, on va même jusqu'à louer le costume de Saint-Nicolas sans la croix. Donc il n'y a pas de raison que des signes d'autres religions – juive, musulmane ou chrétienne – soient acceptés. Et c'est pour garantir ce principe de neutralité qu'il y aura certainement des prises de positions. »

« Je pense qu'il y a peut-être deux choses : il y a l'Etat, qui veut montrer sa neutralité, et il y a les organes qui veulent éliminer tous les signes religieux des fonctionnaires de l'Etat... Et puis il y a le voile dans la rue et c'est deux choses complètement différentes. Que l'Etat dise "nous voulons la neutralité et donc nos organes sont neutres" et qu'on laisse les gens faire ce qu'ils veulent dans la rue ! »

« Je suis étonné de savoir qu'on a enlevé la croix dans les Palais de justice, car demain la porte est ouverte aux extrémistes : on va interdire les croix pharmaceutiques, on va interdire

aux Bretons de porter leurs chapeaux... C'est un danger et c'est ce qu'attendent les extrémistes ! Notre société est en danger à cause de cette intolérance. »

« J'ai une question : Est-ce que vous trouvez normale que des fillettes de trois-quatre ans soient voilées à l'école ? Non, ce n'est pas normal ! »

« Je suis musulmane, et je trouve indécent et scandaleux que dans une société démocratique, des filles, des femmes doivent se battre pour ne pas se marier, n'ont pas le libre choix. Nous, notre créneau, c'est de dire stop aux traditions... Ce n'est pas la religion qui le veut, ce sont les traditions qui ont été importées et qui n'ont pas pu évoluer. »

→ Une des conclusions qui ressort de ce débat est l'obligation de traiter sur un plan d'égalité toutes les religions et, donc, de gérer la question des signes religieux de la même manière. Il paraît aussi nécessaire de souligner que voile et extrémisme ne vont que très rarement de paire.

Cinquième question

Quels regards porte-t-on sur le voile ?

« J'arrive pour la première fois en Belgique et je vais voir chaque jour une affiche avec des enfants disparus... Est-ce que je vais me dire qu'en Belgique il y a toujours des enfants qui disparaissent ? Non, alors le problème qu'il y a aujourd'hui, c'est que le voile est stigmatisé et c'est ça qui fait mal ! La question qui se pose, c'est celle de la neutralité et de savoir si un sujet dans un espace public doit être neutre... Je crois que ce n'est pas ça la neutralité. De plus, les choses vont encore se compliquer quand on va parler de neutralité idéologique. »

« Ce qui me dérange, c'est l'attitude que nous avons en Belgique par rapport au voile, car je crois que ce n'est pas le voile le problème, mais l'islam qui dérange et inquiète... Les gens sont inquiets à raison ou à tort, mais je suis certaine qu'il y a inquiétude et qu'on se focalise sur le voile pour dire que l'islam est un danger. »

« Le voile me dérange à l'école et il faut voir ce qu'il y a derrière le voile, toutes les interdictions : des filles qui ne peuvent pas aller à la piscine, en classe verte... La question du voile a été laissée à l'appréciation de chaque professeur d'école et ces derniers en ont marre, ils ne savent plus quoi faire. »

« Lorsqu'un musulman fait une bêtise, on l'écrit en couleur sur la première page du journal. Et lorsque c'est quelqu'un d'autre, c'est sur la sixième page, même s'il a fait une grosse bêtise. »

« Il y a un problème identitaire : certains jeunes ont beaucoup de problèmes psychologiques à cause de la reconnaissance ou non de leur identité culturelle. Tant qu'on n'arrive pas à se poser la bonne question, on est dans la diversion. Et aujourd'hui le débat sur le voile est plus une diversion qu'une vraie question ! »

« Domination de l'homme sur la femme... Je dis toujours en boutade "les hommes ont tellement peur des femmes qu'ils sont bien obligés de les maîtriser d'une manière ou d'une autre". »

« Ma femme est voilée et jamais, non jamais, je ne lui ai dit de porter le voile ! J'ai une fille de 13 ans et je ne lui ai jamais dit de porter le voile... Elle pourra choisir elle-même. »

« L'islam ne fait pas de distinction entre l'homme et la femme, il est venu, au contraire, libérer la femme. »

« Il est clair que si on se réfère à des traditions archaïques, la domination de l'homme existe, la femme n'a rien à dire ! Mais ce que demande l'islam, c'est l'entente et complémentarité ! La domination est contraire à l'islam. »

« Une femme qu'on photographie à côté d'une voiture qu'on veut vendre est inférieure à une femme qui porte le voile, parce que c'est un objet. »

→ On le voit ici, c'est surtout le regard que porte la société dans son ensemble qui pose problème... Ce regard, pour certains, se justifie, semble-t-il, lorsqu'on parle du voile à l'école par exemple. Par contre, il paraît clair que dans la rue, le problème n'est finalement pas les femmes qui le portent, mais le regard qu'on a sur elles... La société ne se doit-elle pas d'être plus ouverte, plus tolérante ?

Sixième question

L'interdiction du port du voile constituerait-elle une atteinte à la liberté de la femme ?

« Si une femme a fait le choix toute à fait librement de le porter, c'est une atteinte à sa liberté. Par contre, dans l'espace public et en tant que politique, je pense qu'il faut prendre des mesures et aller vers l'interdiction du voile, mais aussi de tous les signes religieux, politiques, culturels, idéologiques... »

« Ce serait une très grande tragédie de considérer la femme pour son apparence. En-dessous du voile, il y a un cerveau, une personne dévouée à sa famille, à son mari... »

« Ce serait une atteinte à la liberté, mais, malheureusement, il existe toutes sortes d'atteintes à la liberté, aujourd'hui, parce qu'on vit en société et qu'on est obligé d'établir des règles. Certaines sont inacceptables et d'autres sont obligatoires pour le bien vivre ensemble. »

« Pour une personne qui travaille dans une administration, je ne vois pas en quoi ça dérange qu'elle soit voilée, si elle a les compétences pour cet emploi... Dans une société compréhensive, ça ne devrait pas poser de problème... Si chacun fait son travail correctement, dans le respect du règlement d'ordre intérieur. Il y a beaucoup de déviations qui me font peur, mais, au nom de la liberté, je pense qu'on ne devrait pas interdire le voile »

« L'espace public... Il ne s'agit pas de la rue, il s'agit de l'administration et de l'école. Mais par exemple, pour les cours de promotion sociales, où les gens vont librement, où il y a plus d'adultes, je pense qu'il n'y aurait pas de problème. Et il y a voile et voile : on interdit le niqab ou la burqa parce qu'ils empêchent d'identifier la personne. »

« Je suis musulman, la majorité des femmes que je connais sont musulmanes et si on interdit le voile, elles vont rester chez elles. Et ce n'est pas comme ça que l'on va régler le problème ! »

→ Les tables rondes qui vont suivre vont nous plonger dans le cœur du problème, puisqu'à priori tout le monde s'accorde à dire qu'interdire purement et simplement le voile constituerait une atteinte aux libertés, mais que, pour certains, il est tout de même nécessaire de légiférer quant à son port à l'école, au travail, dans les administrations...

→ Voici ce qui ressort de cette première séance :

il est important d'être attentif aux questions de vocabulaire (de quel type de voile parle-t-on ? etc.)

Il y a unanimité sur le fait que l'imposition du voile n'est pas acceptable. Mais en même temps, selon de nombreux participants, interdire le port du voile est également une atteinte à la liberté individuelle. A ce propos, cependant, plusieurs estiment qu'il faut juger les choses différemment selon les sphères (enseignement, monde du travail, institutions publiques, etc.)

Autre idée défendue par plusieurs : le voile est bien souvent plutôt problématisé que problématique par nature.

Autre point souligné : la nécessité de traiter de façon égale les différentes religions.

Par ailleurs, il est apparu qu'il faut clarifier les notions de laïcité, de neutralité, etc. Plus généralement, ces échanges ont mis en valeur la complexité de la question, ainsi que le manque de connaissance sérieuse des sujets concernés, dans de nombreux débats autour d'eux.

Ces différents points vont être précisés et développés au cours des comptes-rendus qui vont suivre.

« LE VOILE, ENTRE IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ »

Pour cette deuxième table ronde, nous avons étudié les rapports qu'entretiennent, entre elles, l'individualité et la citoyenneté.

Accoupler la citoyenneté à l'identité culturelle et les confronter à la problématique du voile musulman, suscite plusieurs questionnements sur la culture et les pratiques citoyennes, ainsi que sur la conception de l'autonomie et de l'action collective, sur laquelle se structure toute idée d'émancipation.

Ensemble, nous avons tenté d'interroger la compatibilité entre le voile, pris ici comme signe religieux, et la citoyenneté ; autrement dit : comment cette citoyenneté peut-elle intégrer la différence dans l'imaginaire collectif ? Plus largement, nous avons essayé d'entrevoir comment la citoyenneté peut s'ouvrir aux us et coutumes des cultures minoritaires.

Il nous semble essentiel de cadrer plusieurs notions importantes qui interviennent ici. Sans vouloir être exhaustif sur ce point, nous voudrions au moins attirer l'attention sur le fait que la citoyenneté comporte les droits civils et politiques, ainsi que les devoirs définissant le rôle du citoyen dans la cité et face aux institutions.

La notion de citoyen et de citoyenneté a montré une certaine rigidité sémantique : notamment, citoyenneté et nationalité ont longtemps été fortement associées. Cette association s'est effritée récemment, suite à la mondialisation, à la montée du phénomène de l'immigration, etc. ; ces phénomènes ont amené les pays nordiques, et notamment la Belgique, à légiférer pour offrir aux personnes étrangères ou d'origines étrangères la possibilité de s'investir dans l'organisation de la cité. Un glissement que nous devons pouvoir apprécier comme une ouverture des droits et devoirs à la diversité culturelle.

Nous devons donc nous demander si la citoyenneté, en tant que processus évoluant, peut être freinée par les mœurs et traditions ou si, au contraire, elle doit rester ouverte aux changements et éviter de rester figée. Confronter la pratique du port du voile à la pratique citoyenne devrait nous aider à répondre à cette question.

L'identité se définit elle aussi différemment selon qu'elle soit entendue au sens philosophique, juridique ou encore psychologique (« la reconnaissance de ce que l'on est, par soi-même ou par les autres »).

Nous sommes donc partis de ces questions, ainsi que de plusieurs autres. Mais nous sommes d'abord revenus sur le débat précédant, auquel se sont ajoutées quelques idées.

Retours sur le thème de la dernière table ronde. En particulier sur la question de l'interdiction du voile à l'école et sur la spécificité éventuelle du voile (par rapport à des vêtements féminins, par exemple).

« J'ai connu une fille Turque en Allemagne, qui insista très fortement pour mettre le voile à l'école, alors que ses parents étaient contre. Elle l'a gardé à l'école, et tout s'est bien passé. Certes, une solution pourrait aussi être l'uniforme, qui résout également les problèmes dus à la mode,... »

« L'uniforme a en effet l'avantage de mettre tout le monde sur un pied d'égalité. Mais si on choisi plutôt d'autoriser la liberté vestimentaire, pourquoi interdire le voile ? »

« Et ne porte-t-on pas atteinte à la liberté d'un enfant, en lui interdisant de mettre le voile ? »

« Le foulard n'est-il pas simplement un vêtement ? Faut-il le traiter comme un symbole ? »

« Ces interventions ne remettent-elles pas en question les idées formulées la dernière fois, sur l'interdiction du voile dans l'enseignement fondamental ? »

« Non, je garde cette position : le voile à l'école c'est codifier les filles, c'est-à-dire exprimer une inégalité entre filles et garçons, à la défaveur des filles. »

« Mais la codification garçons-filles existe indépendamment du voile : poupées pour les filles, voitures pour les garçons ; différences de vêtements, etc. Ces choses marquent la différence de genre. Le voile ne fait pas davantage que cela. »

« Un peu dans le même sens, n'oublions pas qu'il y a une série de sources d'inégalités, de différences, qui peuvent créer des problèmes : vêtements à la mode ou non, différence de couleur de peau, etc. Le voile ne crée pas vraiment plus de problèmes que ces choses. »

« Cependant, il y a une liberté dans la pratique : rien n'interdit à une fille de choisir des jouets de garçons, ou vice versa. »

« Ce n'est pas le symbole religieux que je veux interdire, mais l'élément qui empêche un épanouissement à l'école. »

« Un enfant ne peut pas choisir librement le voile, il n'a pas encore de conscience religieuse. »

« L'interdiction n'est en tout cas pas une solution. Elle risque notamment de mener à des exclusions de l'école. »

« Voilé ou pas, si on veut avancer on avance. »

→ **Principale question (ou avis) qui apparaît là : le voile est-il un simple marqueur de genre ? (Au même titre qu'une robe, par exemple). Pour plusieurs, oui.**

Nous arrivons au thème de cette deuxième table ronde.

Première question

La citoyenneté doit-elle toujours être liée à l'identité de la nation ? Doit-elle être statique ou mouvante ?

« Être citoyen, c'est faire partie d'une nation, d'un ensemble. »

« Mais la citoyenneté doit-elle forcément être liée à la nation ? »

« Il faut définir ces choses. Autrefois, nation et citoyenneté étaient liées à un territoire (et beaucoup restent sur cette idée du territoire). Aujourd'hui, il n'y a plus ce lien indissociable au territoire. Et ce qui est grave, c'est que beaucoup continuent à penser que, si l'on est sur un territoire, il est juste que les « autochtones » nous imposent leurs lois. Mais les lois ne doivent pas être quelque chose de figée. »

« On voit aujourd'hui un élargissement des nations : de la Belgique vers l'Europe, etc.

« J'espère pour ma part que la citoyenneté n'est pas liée simplement à une disposition légale ; qu'elle a un sens beaucoup plus vaste. »

« Je suis contre le port forcé du voile et le voile à l'école. Mais je me revendique arabomusulmane et, si nation et citoyenneté étaient liées, je ne voudrais pas qu'un Etat m'empêche de garder mon identité religieuse. »

« Oui, la religion n'est-elle pas un élément de l'identité ? Pourquoi priverait-on les gens de cette identité ? La citoyenneté doit intégrer votre différence. »

« Personnellement, je ne suis pas d'accord avec l'idée d'élargissement de la citoyenneté. L'idée de citoyen du monde n'a pas de sens. Je ne peux être en même temps citoyen de plusieurs pays. Être citoyen, c'est décider, voter et respecter les lois. Accepter ses voisins, aussi, certes, mais pas nécessairement leurs traditions. »

« La citoyenneté doit-elle être enfermée dans des lois ? Déterminer la citoyenneté, cela rend le citoyen passif. Or, il s'agit d'être actif, d'accompagner la formation des lois, d'élever les lois. Le citoyen peut transformer la société. »

« Cela peut aller jusqu'à s'opposer aux lois. Je ne me reconnais pas toujours dans les lois. De plus, beaucoup n'ont pas même le droit d'être citoyen. »

« D'ailleurs, la citoyenneté est quelque chose qui évolue, p.e. avec l'immigration, etc. »

« A condition que le pays d'accueil accepte que tout citoyen, quelle que soit son origine, ait son mot à dire, ait des espaces d'échanges et d'expression. Si on m'imposait des lois, je me rebellerais, mais je ne serais alors peut-être plus considéré comme citoyen. Pourtant, être citoyen, c'est aussi pouvoir refuser certaines lois.

Cependant, être citoyen ne devrait pas être lié à notre aspect extérieur. C'est pourtant ce qu'implique la loi sur le voile, ce qui me dérange profondément. Et c'est quelque chose sur quoi on doit pouvoir se prononcer, en tant que citoyen, qu'on soit pour ou contre. Car cela touche notre liberté de citoyen. »

→ Il y a aujourd'hui un élargissement progressif de la citoyenneté : elle se libère petit à petit de son lien à une nation. En même temps, il y a une tendance à rester fidèle à la définition la plus rigide de l'intégration, à savoir : l'assimilation ; autrement dit, le citoyen intégré devrait se plier aux coutumes de la nation d'accueil. D'où la revendication que la citoyenneté intègre les différences.

On peut voir la citoyenneté comme, essentiellement, le fait de respecter les lois élaborées par les personnes que l'on choisit en votant. Mais on peut aussi voir le citoyen comme quelqu'un qui accompagne l'élaboration des lois, transforme la société, la crée, voire s'oppose à des décisions de l'Etat.

Troisième question

Peut-on garder son identité religieuse tout en étant citoyen ? Peut-on porter le voile tout en vivant sereinement notre citoyenneté ? La citoyenneté est-elle mono ou multiculturelle ?

« Le citoyen ne doit certes pas troubler l'ordre public. Mais en quoi le voile trouble-t-il cet ordre ? »

« Ce sont des choses qu'il faut vraiment creuser. Être citoyen ne doit pas être lié au fait que l'on porte ou non un voile. »

« Il faudrait aussi savoir ce qu'est l'identité de la Belgique. On s'y dit neutre, mais l'est-on vraiment ? »

« Cela veut dire que la citoyenneté, aujourd'hui, n'accepte pas encore d'intégrer la différence ? »

« Oui. »

« Tout à fait d'accord. Et cela vient notamment d'une peur de l'autre. Je peux comprendre cette peur, mais il faudrait la dépasser, grâce à une éducation qui donnerait une connaissance de l'autre. Il faut notamment voir que ce n'est pas car quelqu'un a un voile ou des croyances qu'il n'est pas citoyen, et que nous, par contre, nous le serions. »

« Pour pouvoir faire ce travail, dépasser ces choses, il faudrait un soutien des politiciens. Car c'est un très grand problème. »

« L'accord du droit à l'exercice de la citoyenneté fluctue fortement suivant les pays (notamment entre pays du sud et du nord de l'Europe) : la France refuse ce droit ; la Belgique l'accorde depuis 2006, mais au niveau local seulement ; la Hollande, elle, l'a accordé entièrement, et depuis 1986 déjà. On tarde donc à reconnaître que le citoyen, c'est aussi celui qui est différent. Est-ce normal ? »

« Un élément très important est ici la prise en charge des gens d'origine étrangère, notamment quant à l'apprentissage de la langue : comment voter en connaissance de cause, en effet, si l'on ne comprend pas la langue du pays ? Comment assimiler la culture du pays d'accueil ? Cette prise en charge existe en Hollande, notamment, mais pas en Wallonie, je trouve.

Pour synthétiser à propos de la citoyenneté : celle-ci doit-elle être ouverte à différentes composantes ? Je trouve personnellement que ce serait opter pour la richesse. »

« Est-ce que le voile est incompatible avec la citoyenneté ? »

« L'important est que soient respectés le droit d'expression et la liberté de culte. Pourrait-on voter pour une voilée ? »

« Je préfère voter pour une personne voilée compétente que pour une personne non-voilée incompétente. »

« Voter pour une personne ne doit pas dépendre du fait qu'elle porte ou non ce genre de signe. Pour moi le voile n'est pas du tout incompatible avec la citoyenneté. C'est comme si on décidait que n'importe quel signe était incompatible avec la citoyenneté, ou si on décidait qu'être membre d'un parti politique serait incompatible avec la citoyenneté. »

« Si on accepte des partis politiques avec des intitulés chrétiens, pourquoi cela poserait-il problème qu'un politicien soit voilé ? »

« Mais ces intitulés commencent à changer (on remplace chrétien par humaniste, etc.) »

« On pourrait aller jusqu'à dire que le socialisme pourrait être une religion... »

« Philosophique... »

« On se dit démocratique tout en empêchant les gens de s'afficher. Je pense que cela empêche le débat. Je ne suis pas d'accord avec le front national, mais l'interdire n'était-il pas une atteinte à la liberté ? Cela empêche de contrôler ce parti, de savoir ce qu'il fait. »

« Comparer l'extrême-droite et les voilées me dérange. »

« Moi, je suis d'accord, au sens où l'extrême-droite comme les voilés sont des minorités, et qu'on s'attaque donc, dans les deux cas, aux plus faibles. »

« Je ne voulais pas dire qu'ils sont sur un pied d'égalité, mais qu'ils sont tous deux mis au ban de la société. »

« Le Front National est raciste et met en danger l'ordre public, et on ne peut accepter cela au nom de la liberté. Je suis donc pour l'interdiction de telles formations. »

« Mais les interdire, c'est les nier. »

« Personnellement, je resterai contre ce genre de groupes. »

Mais de telles interdictions ne signifient-elles pas qu'on empêche la citoyenneté de changer, qu'on la fige ? Ne faut-il pas pouvoir remettre en question la citoyenneté ? »

« Non, la citoyenneté ne peut pas être figée, mais elle doit justement être protégée de ce qui menace la conscience politique en évolution, et l'ordre public. »

« Qui détermine qui perturbe l'ordre public ou pas ? »

« L'ordre public est défini par la conscience politique. Elle a défini, par exemple, qu'on ne peut tirer sur les gens. »

« Dans certains quartiers des USA, on vous dira autre chose, pourtant il y a là aussi une citoyenneté. La question est de savoir où placer les limites, et si interdire n'amplifie pas les choses : la volonté d'interdire le voile amplifie celle de le porter, et idem avec le FN. »

« La députée bruxelloise voilée a provoqué un boom médiatique, et à Namur, ça ferait un scandale. Donc, pour moi, citoyenneté et voile ne sont pas compatibles. »

« L'important est de laisser les gens s'exprimer, mais sans violence. »

« Mais interdire croix nazie et négationnisme est justifié, car ces choses sont anti-démocratiques. »

« Mais c'est car ces gens sont visibles et parlent qu'on peut continuer à parler à nos enfants de ce qu'a fait l'extrême-droite dans l'histoire. Si on ne les laisse pas exister, on devient, à la limite, extrémistes comme eux. Il faut chercher le dialogue. »

« Mais si le Front national avait le pouvoir, non seulement les voilées, mais aussi les handicapés, les homosexuels etc., tout ces gens n'existeraient plus. »

→ Un fait semble apparaître : on n'intègre pas ou pas suffisamment la différence dans la citoyenneté. Notamment, on tarde à accorder, ou à accorder entièrement, le droit de vote aux personnes d'origines étrangères.

Cela semble notamment venir d'une peur de l'autre, due à un manque de connaissance de celui-ci.

Pour certains, le voile n'est pas compatible avec une fonction d'élu. D'autres pensent que la qualité de citoyen n'a rien à voir avec les signes ou les idées qu'on a (pour plusieurs, il faut cependant faire une exception avec l'extrême-droite – d'autres estiment néanmoins qu'interdire un mouvement l'amplifie). Autre idée qui rejoint ces questions : s'il y a un problème au niveau de la liberté des femmes, il ne se réglera pas par l'interdiction du voile, ce sont 2 questions différentes.

Quatrième question

Est-ce que la neutralité doit concerner l'espace public ou plutôt les citoyens, les individus ? Quel est le principe de neutralité de l'Etat ?

« La neutralité demanderait qu'on ôte tout signe religieux. Alors pourquoi autoriser les signes de certaines religions et pas de certaines autres ? Le bruit de cloches ne dérange-t-il pas plus que le voile ? »

« La neutralité peut consister à accepter les différences aussi bien qu'à les refuser, les deux sont possibles. »

« Normalement, le principe de la neutralité doit concerner l'espace public et pas l'individu. »

« Pas facile, quand on vit notre vie de tous les jours en tant que citoyen, d'éviter les espaces publics. »

« Ne pas imposer la neutralité dans l'espace public, cela revient à accepter qu'un élu décide qu'on mette un cadre avec le nom d'Allah à l'assemblée nationale, dans un espace étatique. »

« De même, on n'a pas le droit de mettre une croix dans un tribunal. »

« Je trouve encore plus dangereux de ne pas laisser les gens exprimer leur identité, leur personnalité. »

« On demande : 'pourquoi cacher les cheveux ?' Pourquoi ne pas demander, alors : 'pourquoi cacher la poitrine ?' Il faut se rendre compte qu'il y a différentes conceptions de la féminité et de la normalité, et réfléchir sur les conceptions qu'on s'en est fait. »

« En fait, ces lois d'interdiction et la burqa, tout en étant opposées, se ressemblent : dans les deux cas, on efface la personne, on la voile de sorte à ce qu'on ne la voit plus... »

« Si j'enlève le voile que je porte par conviction, ou la croix que je porte par conviction, qu'est ce qui reste de moi, finalement ? C'est ça la question. »

« Par exemple un professeur qui porte le voile peut-il être accepté dans une institution scolaire ? »

« Normalement, ça doit être accepté, mais maintenant on va nous interdire d'avoir des idées. On va vers quoi ? Finalement ça empêche l'échange, la confrontation des idées. »

« Un professeur peut-il, devant sa classe, exprimer ses idées politiques, religieuses, etc. ? »

« Chaque professeur véhicule son propre point de vue, quand il transmet une culture à un étudiant. Tout regard est subjectif. Et pour moi, aucune tenue vestimentaire n'est vraiment neutre. »

« A propos des professeurs, cela me perturbe, car dans les décrets, je crois que c'est clair : le professeur n'a pas le droit de véhiculer en classe ses idées philosophiques, religieuses, ou politiques. Mais c'est vrai que rien que l'habillement véhicule quelque chose. »

« Moi, ce sont les professeurs les plus passionnés que j'ai retenu, ceux qui nous transmettaient quelque chose, un amour de tel type de livre ou de telle façon de voir. Après c'est à nous de mettre des limites, c'est un peu comme la question de l'ordre publique. »

« C'est vrai que c'est toujours nos idées qu'on fait passer, mais il faut faire très attention, parce qu'on a une responsabilité par rapport aux jeunes, au regard critique qu'il s'agit d'éveiller chez eux,... »

« On peut aussi ne pas porter de voile mais être ultra-subjectif, comme professeur. »

« Oui, et le voile n'est pas un obstacle à l'objectivité du professeur. »

« Je pense que c'est le prosélytisme qui est dangereux. »

→ Selon plusieurs d'entre nous, tolérer les signes religieux dans la sphère privée seulement, cela ne respecte pas la liberté individuelle. Des personnes ressentent l'interdiction de tels signes comme un véritable effacement de leur identité. Pour d'autres, cette limitation est justifiée, en tout cas dans les espaces des institutions étatiques. Il y a aussi l'idée que, sous prétexte de neutralité, on tend à interdire toute différence, tout vrai débat.

Autre idée encore : tout regard n'est-il pas subjectif ? P.e., celui d'un professeur. L'idée qu'il pourrait être neutre n'est-elle pas une illusion ? Dès lors, cela aurait-il du sens de lui imposer une neutralité vestimentaire ? Il y a certes une grande responsabilité de rigueur, d'esprit critique, de la part de l'enseignant. Mais le fait qu'il porte un voile n'a rien à faire avec son honnêteté.

Cinquième question

l'islam peut-il se conjuguer avec la démocratie, la citoyenneté et l'interculturalité ?

« Il y a dans l'islam beaucoup de courants très différents, et j'ai connu différentes populations musulmanes ayant, les unes par rapport aux autres, des comportements totalement différents. Il y a différentes interprétations des textes. Les courants très radicaux ne sont pas compatibles avec ce que vous citez, mais ils ne sont pas majoritaires, si je me fie à mon expérience et aux nombreuses personnes que j'ai rencontrées personnellement. »

« Et ce n'est pas que dans l'islam qu'il y a des courants incompatibles avec la démocratie, la citoyenneté et l'interculturalité. »

« Pourtant c'est l'islam qu'on vise, par l'intermédiaire de ce voile. »

« Je ne pense pas que c'est l'islam qui soit visé, mais plutôt l'extrémisme islamiste. Certes, les gens font souvent l'amalgame entre islam et extrémisme. »

« C'est notamment du aux médias, je pense. »

« Moi, je ne pense pas que c'est spécialement l'islam qui soit visé, c'est plutôt la différence. Une pensée unique dominante veut réprimer l'ensemble des différences. »

« Ici, on pense que l'islam est oppressif, ou du moins qu'il ne s'adapte pas à la démocratie. »

« En Turquie, il y a quelque siècles, juifs, musulmans, chrétiens, tous vivaient en totale symbiose, chacun avait son rôle. Puis, petit à petit, cela a commencé à s'envenimer, on a commencé à revendiquer des territoires, etc. Là, en Belgique on est en train de défendre son territoire. »

« Hier, l'Europe de l'Ouest pointait les communistes comme étant les ennemis. Aujourd'hui, elle pointe l'islam. »

« Les médias ne montrent de l'islam que les extrémistes, ce qui crée des rapports viciés avec l'islam. Si les gens connaissaient le véritable islam et dialoguaient avec les gens plus proches de la foi, les choses iraient autrement. »

« Attention aux mots comme véritable islam et foi réelle... »

« Je pense à un islam de connaissance, et qui ne diabolise pas l'Occident. »

« Il y a une grande responsabilité des médias, qui ne font pas leur boulot. La RTBF ne nous laisse même pas le droit de parole (on avait ça une fois de temps en temps, le dimanche). Il n'y a plus rien qui se fait pour permettre le dialogue et la rencontre de l'autre. Il devrait y avoir beaucoup plus de table ronde comme celle-ci. »

« Et ce manque d'espace de débat ne concerne pas que le voile, la citoyenneté et la démocratie sont gravement malades, ce dont on ne parle pas. Seul le citoyen, voilé ou non, en agissant, peut y remédier. »

« Oui, les médias sont plus intéressés par ce qui fait peur et du bruit. Et puisqu'on donne tellement d'importance à la télévision et tellement peu aux relations humaines, on reste enfermés dans nos craintes, on laisse la TV se placer entre nous. Et l'islam tel que je le vis est

une est une merveille, car il mène vers l'autre. Quand je lis dans le Coran "je vous ai établi en nations et en tribus pour que vous vous entre-connaissiez", pour moi c'est une beauté, il y a quelque chose de l'ordre du divin qui se passe là. »

« Oui, ça rejoint l'idée du dialogue interculturel, du respect des diversités. Je crois que c'est ça, l'islam de la connaissance. Le problème est que beaucoup de musulmans n'y ont pas accès. C'est pour cela que la civilisation de l'islam ne progresse plus, depuis la chute De Grenade. Le premier verset coranique dit "Iqra", "lis", donc il nous guide vers la connaissance. Les musulmans et musulmanes doivent faire un effort pour essayer de pousser à la scolarisation, à la connaissance. »

« A propos des journalistes, il faut nuancer, car il y en a aussi un bon nombre qui font bien leur boulot, spécialement dans les médias alternatifs – mais ceux-ci ne sont pas sur le devant de la scène. Quant à cette vision de la religion, elle me semble un peu élitiste. »

« Au sujet des médias, le problème est que c'est la majorité qui domine, et qui axe les choses sur le fait divers plutôt que le débat de société. »

Je trouve qu'à la radio, il y a des émissions extraordinaires. Selon Tariq Ramadan et Alain Grièche, la grande peur de l'islam, aujourd'hui, vient aussi du fait que les musulmans se présentent souvent en premier lieu par leur religion. Il semble que c'est ça qui pose problème dans un Etat laïc. »

« J'ai moi l'impression que la religion (en général, pas seulement l'islam) et la démocratie ne sont pas compatibles. »

« Pour conjuguer démocratie et religion, il faut s'entendre sur la séparation des pouvoirs. »

« La question est de savoir si le débat sur le voile peut léser ou perturber le dialogue entre les cultures. »

« Moi, je dis non. Mais je pense que l'interdiction du port du voile constitue une atteinte à la liberté de la femme. »

« Je pense que le débat sur le voile ne perturbera pas le dialogue interculturel, mais à condition qu'il soit suffisamment profond, et pas superficiel. »

« Oui, il faut un débat en profondeur, aussi au niveau politique et institutionnels, mais aussi avec les femmes qui portent le voile, ils faut qu'elles expriment leurs revendications, le fait que ce voile ne porte pas atteinte à leur féminité. »

« Mais ils veulent interdire le voile comme expression de l'appartenance religieuse, ce n'est pas de la féminité qu'ils se soucient. »

« Ce ne sont pas les politiques qui font avancer les choses, mais les citoyens, ce genre de table ronde devrait se faire partout. »

« Le citoyen doit anticiper sur la décision du conseil communal de Namur. Je crois que les personnes présentes ici, malgré leur diversité, s'accordent sur un principe : le citoyen doit

être actif ; le politique doit suivre le citoyen, et pas l'inverse. Il faut donc anticiper sur le politique, la société civile doit s'organiser. C'est pour ça qu'on a raccourci les délais entre chaque rencontre ; il nous en reste cinq avant les recommandations. »

→ Selon plusieurs, un islam se conjugue très bien avec la démocratie, la citoyenneté et l'interculturalité, et peut même les nourrir : l'islam de la connaissance, qui incite à la rencontre de l'autre (mais est souvent trop peu connu des musulmans eux-mêmes). De plus, les courants islamiques extrémistes sont minoritaires. Malheureusement, les médias classiques attirent plus l'attention sur ceux-ci. Et la plupart des gens regardent plus la TV qu'ils ne rencontrent l'autre, d'où l'importance d'espaces d'échange, où ne s'interpose l'écran de TV. De plus, c'est à condition qu'il se fasse en profondeur que le débat sur le voile ne perturbera pas le dialogue interculturel. Et ce débat doit se faire avec l'ensemble des citoyens, y compris les femmes qui portent le voile. Les décisions politiques doivent être prises avec eux – notamment celles qui seront prises bientôt par le conseil communal de Namur. D'où l'urgence d'élaborer, par ces tables rondes, des recommandations.

→ Des réflexions sur les rapports entre identités et citoyenneté, en lien avec le voile, il est ressorti principalement les choses suivantes : il y a aujourd'hui une tendance à un élargissement de la citoyenneté et, en même temps des résistances à cet élargissement, une volonté de maintenir le lien entre citoyenneté et nation, et une réticence à intégrer les différences dans la citoyenneté, notamment vis-à-vis de la culture musulmane. Pourtant, concernant le véritable islam, celui-ci exhorte à la connaissance de l'autre.

Il y a aussi une confrontation entre deux visions de la citoyenneté : d'une part, celle qu'elle consiste essentiellement à élire des représentants qui prendront les décisions, puis à respecter ces décisions ; et d'autre part, une vision active, participative, et qui n'exclue pas ce que l'on a appelé la désobéissance civique.

Autre phénomène pointé : du fait d'une recherche du sensationnel, les médias attirent surtout l'attention sur les intégristes, et contribuent ainsi à la diffusion du sentiment que l'islam n'est pas compatible avec le démocratie et la citoyenneté – d'autant plus que tant de gens passent bien plus de temps devant leur TV qu'à rencontrer l'autre – d'où l'importance d'espace de débat comme le nôtre.

« LE VOILE VU PAR LES MEDIAS »

Devant l'ampleur et la diversification de la technologie de la communication, la société de l'information devrait apporter une réponse juste et enrichissante à la diversité des cultures et des modes de penser, pour favoriser le développement de sociétés ouvertes et créatives.

C'est dans cette optique que s'est inscrite cette troisième table ronde, lors de laquelle nous avons pensé et échangé sur la manière dont le voile est perçu à travers les médias.

L'institution médiatique a un poids social, culturel, politique et économique considérable. Elle contribue à constituer l'imaginaire collectif et à modeler la perception de la réalité par les opinions publiques. De ce fait, l'impact des médias est indéniable sur l'évolution du pluralisme culturel dans nos sociétés.

Qui aujourd'hui peut se dire vierge de toute influence médiatique ?

Nous avons tenté d'entrevoir, ensemble, les différents imaginaires véhiculés par cette industrie de l'information, ainsi que l'étendue et le bien-fondé de ces médias qui font souvent du voile leur sujet de prédilection.

Notre **première démarche a été cette fois de partir d'extraits d'articles** de journaux, et de faire, pour chacun d'eux, un tour de table : **premier extrait** ; « *Dans le cas des enseignants, le doute ne doit pas être permis : ils ont un rôle d'autorité, et donc d'exemple, et il doit leur être carrément interdit de porter des signes traduisant une appartenance religieuse, cela hors l'enseignement libre et les cours de religion, bien évidemment. On devrait aussi en profiter pour rappeler cette même obligation de neutralité dans le contenu des cours : combien de fois ne rapporte-t-on pas des dérapages verbaux inacceptables ?* » (La libre Belgique, 13 mars 2010, Jean-Paul Duchâteau).

« *Je suis frappée par la formule 'le doute ne doit pas être permis' ; je trouve cela très orienté. Je suis de l'avis que le doute doit toujours être permis.* »

« *La démarche du journaliste, c'est ici de prendre position, et pas de mettre une complexité en débat.* »

« *Je trouve également que ce journaliste est orienté : qu'est-ce qui lui permet de faire un lien entre l'autorité d'un enseignant et le fait qu'il porte ou non un voile ? De plus, la neutralité n'est-elle pas une illusion ? Par exemple, quand un professeur choisit quelle livre il demandera à ses élèves de lire, est-il neutre ?* »

« *Je suis d'accord. Mais je pense que ce que ce journaliste tente de faire, c'est de mettre en avant la laïcité liée, historiquement, à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Donc, la laïcité qui caractérise l'Etat autonome par rapport à la religion. Il en parle en rapport avec les écoles liées à l'Etat.* »

« *Oui, mais le rôle de ce journaliste est-ce d'informer ? Ou est-ce autre chose ? Est-ce que ce qu'on demande à un journaliste, c'est de donner son avis ?* »

« *Bien sûr que oui ; c'est ce qui fait la différence entre l'article d'un journaliste et une revue de presse. Le journaliste est là pour apporter l'information et la commenter, sur base d'un travail d'argumentation et de recherche d'objectivité. Il ne doit pas simplement relayer une information qu'on pourrait se procurer sans lui.* »

« *Donc, la presse formate les gens, leur façon de penser.* »

« *Partiellement. C'est sûr qu'elle véhicule des représentations. Mais nous pouvons en rechercher d'autres.* »

« *Mais peut-on parler de neutralité, dans les médias ? N'y a-t-il pas toujours une tendance ? Ici, par exemple, nous sommes face à un journal catholique.* »

« *Je trouve pour ma part que cet article manque un peu trop d'objectivité. Il ne fait aucune analyse ; l'idée que le voile serait à interdire dans l'enseignement officiel, il la présente comme une évidence absolue, qu'il n'est pas nécessaire de démontrer. Et si un article ne peut*

certes pas ne pas avoir de parfums de subjectivité, cela ne change rien au fait que le journaliste doit se fonder sur des critères d'analyse objectifs.»

« Et, au sujet de l'influence des médias en général, il faut se rendre compte que, s'il est vrai que l'on peut s'informer à diverses sources, beaucoup de personnes ne lisent qu'un seul journal. »

« Je trouve aussi que l'on traite trop souvent les sujets superficiellement, ou en se limitant au fait divers. J'ai vu un reportage parlant notamment de la polygamie, mais se limitant quasiment à interroger un jeune garçon vivant avec beaucoup de frères et sœurs, et disant que cela n'est pas facile. Là aussi, pas d'analyse ni de présentation minimale du sujet ; alors que, par exemple, les familles nombreuses ça n'existe pas que dans le cadre de la polygamie. »

« Pour en revenir à l'article, je le trouve carrément simpliste. Quel est le sens de ce rapport entre le voile et l'autorité ? »

« Je pense pour ma part que la question sous-jacente, dans cet article, est celle de savoir quand commence le prosélytisme : les signes convictionnels impliquent-ils un prosélytisme ? »

« Il faut se rappeler ici quel est le rôle de l'école : développer l'esprit critique, l'idéal d'objectivité, et par là la société plurielle. Et justement, l'esprit critique se développera d'autant mieux que l'élève aura la possibilité de lire les prises de positions de son professeur, par exemple dans des signes que celui-ci porterait. Et concernant l'autorité, je ne pense pas qu'elle ait sa place à l'école. Sinon, celle-ci ne serait qu'un appareil de reproduction de la classe dominante, comme l'ont dénoncé des penseurs comme Marx ou Bourdieu. »

« Mais l'idéal d'objectivité n'existe pas. »

« Si, il existe. »

« Je pense en tout cas qu'on peut tenter de construire un discours sur des informations objectives. »

« Oui, je pense qu'un article peut ne pas être neutre, peut prendre position, mais tout en étant basé sur des faits objectifs ; et cela, c'est important. »

« Oui, par exemple, le Figaro est un journal de droite, mais qui tente de partir de faits, et d'analyser les choses. »

« C'est aussi la question de savoir si un journal est un journal de parti, ou un journal indépendant. »

« Prenons la position d'« Elle ». Ce magazine a pris position contre le voile, en prétendant défendre la femme. Mais ce qu'il fait, c'est construire une vision de la femme, et dire : 'voilà ce qu'est la femme, et ce qu'elle doit être'. »

« Cependant, il ne s'agit pas là de la presse d'information. »

« Mais en même temps, de tels magazines véhiculent des idées, et touchent un très grand nombre de personnes. »

« Et ces images, notamment de la femme, sont bien sûr très fortement véhiculées par la publicité qui, en plus, est de plus en plus présente dans les journaux – même le Monde, par exemple ; seul le Monde diplomatique, ou presque, y fait exception. »

→ Pour beaucoup, nous avons été là face à un article qui prend position sans analyser, sans informer, alors que le travail du journaliste est de se baser, autant que possible sur des faits objectifs (pour ne formuler des prises de position que dans un second temps). Selon plusieurs, les médias font très souvent ce genre d'erreur. En cela, ils se rapprochent des nombreux magazines – et de la publicité en général – qui véhiculent, notamment, des images eurocentriques de la femme, sans analyser davantage.

Pour d'autres, le journaliste a surtout voulu rappeler la séparation Etat-religion, concernant l'enseignement officiel.

Concernant la prise de position du journaliste, certains sont de l'avis qu'afficher les prises de position (par des signes convictionnels, par exemple), va plutôt aider l'élève à effectuer une approche critique, comme les présupposés du discours qu'il entend lui apparaîtront mieux. De plus, c'est l'esprit critique et non l'autorité, qui est à rechercher à l'école ; sans quoi, celle-ci se bornera à reproduire le système.

Deuxième extrait : *« Comment ne pas admettre, par simple honnêteté intellectuelle, que le signe que constitue le port du voile – et a fortiori celui d'une burqa – renvoie à une symbolique oh combien explicite : celle d'une soumission de la femme à l'homme, d'une culture ségrégationniste, d'un ensevelissement ? Comment prétendre qu'une majorité de femmes qui en sont affublées aient pu souhaiter revêtir ce linceul ? Qu'elles y consentent, passe encore, pour un faisceau de raisons dont certaines sont concevables. Mais le choisir ? Comment et pourquoi choisiraient-elles de dissimuler leur chevelure, leur visage ou leur corps ? Par pudeur ? Parce que, à la différence de celle des hommes, leur chair serait à la fois impure et impudique. Et susceptible de corrompre qui la découvrirait ? »* (Le Soir, 9 avril 2010, Yvon Toussaint, ancien directeur et rédacteur en chef du Soir).

« C'est du deuxième degré ? »

« Pas du tout. On s'en rend compte en lisant l'ensemble de l'article, qui va intégralement dans ce sens. »

« Je pense que ce qui est sous-jacent, c'est une volonté de flatter l'opinion publique, et je dirais aussi l'électorat. »

« Si ce journaliste qualifie le voile d'ostentatoire, moi c'est son article que je trouve ostentatoire, et même vraiment minable, et même vulgaire. Il n'a pas respecté les principes élémentaires d'un style journalistique. »

« On pense suivant les stéréotypes véhiculés par les médias ; par exemple, on pense qu'une femme voilée est analphabète, alors que cela n'a rien à voir. »

« Tout à fait. Ce qui est essentiel, c'est de rechercher une objectivité, dans les médias ou ailleurs ; ce qui est déterminant, c'est la connaissance, qui n'a rien à voir avec le voile ; une

femme voilée peut l'avoir, une non-voilée ne pas l'avoir, et vice versa. Et cette objectivité, on ne l'a pas, du fait qu'on est aujourd'hui subordonnés aux médias – surtout les politiques, et c'est très grave. »

« Ce qui pose surtout problème, dans cet article, c'est le ton ; le journaliste est dans le passionnel et les images toutes faites. »

« Je trouve que ce que dit cet article, c'est : 'j'ai peur, je ne comprends pas, mais j'ose le dire. »

« Vous êtes très gentils... Mais pour ma part, pense plutôt qu'il dit : 'je vous fais peur.' »

« Ou peut-être : 'j'ai peur et je vous fait peur'... »

→ A nouveau, il y a eu insistance sur le fait que, dans cet article en particulier et dans es médias en général, il y a trop souvent trop peu d'effort pour dépasser les stéréotypes et amalgames (par exemple, celui entre voile et inculture). Plusieurs ont ressenti cet article comme ostentatoire et passionné, plutôt que fondé, et aussi motivé par une peur qui provient d'une méconnaissance du sujet.

Troisième article : *« Une professeur autorisée à donner cours voilée et réintégrée voilée dans son école, par la force de la loi : cet épisode, spectaculaire, est dommageable et regrettable. Primo parce qu'il ajoute à la confusion et à l'exacerbation sur la problématique du port du voile ; secundo, parce qu'il nourrit les sentiments de rejet, de radicalisation et de stigmatisation suscités par le port du foulard. (...) La neutralité de l'enseignant doit s'appliquer à ses actes et à son apparence. »* (Le Soir, 13 mars 2010, Béatrice Delvaux).

« Je trouve malheureusement que cet article tombe dans les mêmes travers que les précédents. A nouveau, il n'y a pas d'analyse. Je dirais aussi qu'il ne respecte pas la séparation des pouvoirs, pour ainsi dire ; dans ce cas-ci, des pouvoirs judiciaires et discrétionnaires. De plus, il prétend critiquer ce qui 'nourrit les sentiments de rejet, de radicalisation et de stigmatisation.' Mais il nourrit lui-même ces choses, avec son article. »

« Oui, il donne d'abord une impression d'objectivité, en critiquant les stigmatisation, mais il prend finalement radicalement position contre la décision dont il parle. »

« Je trouve, que son article manque de points d'exclamation : 'Une professeur autorisée à donner cours voilée et réintégrée voilée dans son école, par la force de la loi (...) épisode spectaculaire'... Ces termes qu'il utilise... »

« Oui, c'est énorme. »

« C'est vrai que ce qu'on pourrait critiquer, c'est le fait de faire tant de bruit, avec cette affaire, de pousser une femme à aller au tribunal, à régler les choses par un rapport de force ; car c'est vrai que cela peut nourrir différentes réactions problématiques. Mais ce journaliste ne se dirige pas vers cette analyse. »

« Ce qu'on peut lui laisser, c'est que, au moins, il dénonce cette exacerbation dont il parle. Même si, en même temps, il y participe... »

« Oui, il participe à ce qu'il dénonce, sa démarche est vraiment à double tranchant. »

« Mais je pense que pour aller au-delà des apparences – que ce soit le voile ou une crête de punk –, pour ne pas juger les apparences, il faut être soit très innocent, soit très cultivé ; et ce n'est pas le cas de la majorité des gens. Et je pense qu'il faut se mettre à la place de toutes ces personnes qui ont du mal à aller au-delà des apparences. »

« Mais les médias devraient être là pour les éclairer. »

« Mais les médias eux-mêmes ne sont pas au-dessus de cela : ils gèrent très mal la problématique de l'interculturalité. Il y a vraiment une peur de la différence, chez beaucoup de citoyens, comme chez ce journaliste. »

« Cela veut-il dire qu'il faudrait créer un cours d'éducation à l'interculturalité dans les écoles de journalisme ? »

« Tout à fait. »

« Oui, c'est aussi ce que je pense. »

« Il y en a déjà. »

« Oui, mais jusqu'où vont ces cours, et qui les donnent ? Pour partager sur la multiculturalité et être convaincant, il faut l'incarner, il faut des outils, une méthodologie ; il faut donc les bonnes personnes. »

« Mais faut-il aller aussi loin ? Les parents peuvent faire comprendre beaucoup de choses à leurs enfants, en les leur expliquant simplement. »

« On a parlé du lien entre médias et politique, mais il y a aussi le lien entre les médias et l'argent, qui les pousse à dire ce qui va plaire, à être dans la course aux lecteurs. C'est aussi une des causes des problèmes dont on parle. »

« C'est vrai, mais il y a aussi les médias et le lecteur. Et le problème est que de nombreux lecteurs ne sont pas en mesure de lire avec un esprit suffisamment critique, avalent trop facilement (sans vouloir être méchant). Et c'est une raison importante pour laquelle les médias tombent dans ces travers dont on parle. Ainsi, un enjeu essentiel est de tenter de répondre à ce problème tripartite des relations entre les médias et la politique, les médias et le marché, et le médias et l'esprit critique des lecteurs. Pour toutes ces raisons, depuis les années septante, la qualité des médias a baissé. »

« Une autre cause importante de cela, c'est le fait qu'on recourt aujourd'hui bien plus à Internet qu'on n'achète un journal. Les moyens de la presse baissent, ce qui la pousse à tomber plus encore dans les travers qu'on vient d'évoquer. »

« La chose la plus centrale, par rapport à cela, c'est la subordination des médias au marché. Et Internet n'est qu'un support, qui ne devrait pas avoir d'incidences sur les contenus (il n'en

a pas, par exemple, dans le cas du Monde diplomatique). Mais malheureusement, dans les faits, il a souvent de fortes incidences sur le contenu... »

« Il y a aussi le fait que nous sommes en période de transformation : globalisation, mondialisation radicale, etc. Ainsi, les médias d'hier sont-ils encore valable aujourd'hui ? Il est normal aussi qu'ils se transforment, sans doute. Mais ce qui est certain, c'est qu'il y a besoin d'un maximum d'éducation pour le citoyen. »

→ Ce nouvel article a suscité des critiques proches de celles inspirées par les deux précédents, c'est-à-dire surtout le manque d'analyse. Nouvel aspect problématique : la participation du journaliste à ce qu'il dénonce (la stigmatisation suscitée par le voile). Ainsi, ces différents articles semblent mettre en valeur une incapacité à penser l'interculturalité. Celle-ci est pourtant enseignée dans les académies, mais l'est-elle adéquatement ?

Plusieurs autres causes ont été relevées pour expliquer les travers évoqués : les liens des média avec la politique, les marchés, et le manque d'esprit critique des lecteurs.

« Venons-en aux questions. »

Première question

Le voile mérite-t-il la place que les médias lui attribuent ?

« Rappelons que cette loi liée au voile a fait la une, puis qu'ensuite, il y a eu très régulièrement des articles à son sujet. »

« Je pense que ce succès est dû au fait que ce sujet se vend bien. »

« Je pense plutôt que si on fait tant de bruit autour du voile, c'est à cause de l'ignorance générale sur ce sujet. Et dans ce sens, il a sa place dans les médias. »

« Je reviens sur l'idée que ce qui explique cette grande place dans les médias, ce sont des raisons électorales. »

« C'est sûr que cela joue beaucoup. En France, c'est spécialement clair : la droite veut récupérer les voix du Front National, avec de telles lois. »

« Et médias et politiques sont de mèches. »

« Ce qui me frappe, dans les médias, c'est l'association entre voile et soumission ; je trouve donc que la place du voile dans les médias n'est en tout cas pas la bonne. »

« On pourrait donc dire que le voile aurait sa place dans les médias à conditions qu'on l'y traite dans le but, vraiment, d'informer, d'analyser, de partir des faits, etc. Et pas pour des raisons politiques ou de vente. »

« Si on parle tant du voile dans la presse internationale, je pense que c'est parce que ce sujet a vraiment son importance, car il est révélateur des grandes problématiques actuelles de la mondialisation. »

« Pour ma part, je regrette la place que le voile a pris dans les médias. Car les choses se font sans dialogue, sans compréhension ; on est soit pour, soit contre, on prend position sans échanger. »

« Et c'est surtout à travers le fait divers qu'on traite ces choses. Alors qu'il faudrait de vraies analyses, comme nous le disions.

Pour en revenir à la globalisation actuelle, le problème est qu'elle a lieu sur le plan du marché, mais pas de la culture ; et il y a un vide culturel, idéologique et politique ; la politique est essoufflée, et il ne reste que le marché. »

« Je pense que cette globalisation – avec ses dimensions technologiques comme Internet – peut donner deux choses : soit, elle fera de nous tous les mêmes ; soit, elle favorisera une rencontre des cultures. »

→ Plusieurs participants estiment que le voile aurait sa place dans les médias ; mais à condition qu'il soit traité à travers de vraies analyses, et dans un vrai dialogue.

Par ailleurs, et dans le sens des échanges précédents, beaucoup estiment que les principaux motifs du traitement médiatique de ce thème sont pécuniaires et politiques – au sens peu élevé du mot (volonté de capter les voies de l'extrême-droite, etc.)

Une analyse supplémentaire : le vide des médias est symptomatique d'un vide culturel et politique généralisé, provenant d'une domination du marché dans toutes les sphères, et d'une globalisation de celui-ci – sans globalisation de la culture.

Deuxième question

Comment le voile transparaît-il à travers les médias ?

« Après ces événements, le voile ressort pour moi comme quelque chose de négatif. On a tout entendu, il serait source d'insécurité, il ferait l'objet d'imposition, il serait symbole d'enfermement, de soumission, ... il serait tout simplement source de conflits ! »

« L'image que les médias en ont donnée est plus riche que cela, mais c'est vrai qu'aujourd'hui, avec la masse d'information autour du port du voile, mon impression est la même, l'image que j'avais du voile a changée. »

« Pour moi, ce sont les dirigeants politiques qui ont lancé le 'débat', et ce sont les grands médias qui ont nourri ce 'problème de société', qui ont donné au voile une image qui ne lui correspond pas adéquatement. »

« Oui, les journalistes ont multiplié les émissions ou les articles de presse consacrés à ce sujet et ont ainsi alimenté la problématique. Je pense que les médias, en accordant au 'voile' une place sans précédent, ont créé une espèce de phobie au sein de l'espace publique. »

« Je suis entrain de lire le livre 'Le voile médiatique' de Pierre Tévanian. Le but de ce livre est de parler du 'problème du voile et sa genèse'. Il étudie la situation française et explique que les acteurs du champ politique et du champ journalistique ont imposé l'idée selon laquelle le port du voile serait problématique. Je pense que cela est vrai. »

« Je pense également que la multiplication des émissions et des articles consacrés au sujet a indéniablement provoqué un effet de dramatisation, propice au développement d'attitudes de peur et de rejet à l'égard du port du voile. »

« Pour moi, si le voile a pris cette place dans les médias, c'est parce que l'affaire est beaucoup plus complexes qu'on ne le croit. Pour traiter le sujet avec le plus d'exhaustivité possible, les médias ont du multiplier les émissions ou les articles de presse consacrés au sujet. Dès lors ils ont publié un ensemble d'images, de conceptualisations, de généralisations, de préjugés autour du voile et du port du voile, construisant ainsi une image erronée d'une réalité culturelle vieille de plusieurs siècles. »

« Je pense que la place que les médias ont accordée au 'voile' a participé à l'imposition de cette problématique par rapport à d'autres problématiques de la société. »

« J'ai beaucoup plus entendu de discours en faveur de la logique prohibitionniste (c'est-à-dire dans le sens de l'interdiction du foulard à l'école) qu'en faveur du port du voile. Les médias ont souvent traité le sujet à l'aide d'abstractions, de généralisations, d'amalgames, faussant ainsi le débat autour du 'pour ou contre le voile ?' »

« Quasi quotidiennement, les médias nous ont parlé de laïcité, neutralité, sécurité, islam, voile, dignité de la femme, soumission,... finalement quel est le vrai problème ? Qu'est ce qui dérange ? »

« Pour moi, le voile à travers les médias est dépeint comme étant avant tout un problème. »

« Pour répondre à cette question, je voudrais me référer à l'opinion de Monsieur Mhauchi, pour qui cette affaire n'a fait que révéler le malaise de la société belge et même européenne envers l'islam. Pour lui, le voile n'est vu qu'à travers le prisme de l'étranger, les musulmans de Belgique ne seraient finalement que des 'étrangers' et ne pourraient jamais être belges, surtout s'ils ou elles portent un signe culturel visible. »

→ Pour l'ensemble des participants, les médias – ainsi que les politiques – ont donné une image globalement négative du voile (symbole de soumission, source de conflits,...), l'ont rendu problématique, et on a favorisé, ainsi, le développement d'une attitude de peur et de rejet vis-à-vis de lui. Ils ont notamment diffusé de nombreux préjugés à son égard. Dans le même sens, on a accordé bien plus de temps de parole aux partisans de la logique prohibitionniste qu'à leurs opposants. De plus, ces démarches ont fait du voile une problématique de premier plan, éclipsant ainsi des enjeux bien plus importants. Il semble que ces erreurs viennent notamment du fait que les européens, globalement, ne parviennent pas à voir les musulmans autrement que comme des étrangers.

Troisième question

L'image du voile véhiculée par les médias de masse est elle adéquate à l'image du voile véhiculée par la culture islamique ?

« Je ne pense pas. Rare sont les médias qui ont offert une information de qualité, construite sur de longues recherches et avec une certaine réflexion. »

« Je suis d'accord, les médias de masse travaillent quotidiennement dans l'empressement au rythme de l'information-consommation que nous connaissons actuellement. Heureusement, quelques médias alternatifs nous offrent une information-communication mieux construite,

plus objective, plus critique, plus ouverte, plus respectueuse, plus adéquate au vivre ensemble, plus adéquate à la réalité. »

« Je trouve que les médias de masse ont plus reflété les différentes opinions préconçues des citoyens belges qu'ils n'ont offert une vraie vision du voile, une vraie information autour du port du voile. »

« Pour ma part, j'ai trouvé qu'au sein des médias, toutes sortes de points vus ont été exprimés. Après avoir lu pas mal d'articles sur le sujet, je peux dire que les médias n'ont pas offert une seule vision du voile, mais bien plusieurs, et que c'est à nous, lecteur de nous faire notre propre image, notre propre conception de cette pratique islamique. »

« Oui, je suis aussi de cet avis, j'ai également voyagé d'un extrême à l'autre au fil de l'information médiatique sur le voile et je pense que c'est à nous d'être critique et attentif. car finalement, c'est nous qui construisons notre propre image du voile et qui vivons avec cette conception propre. Il faut à tout prix éviter de tomber dans les préjugés, les généralités, les images toutes faites, les amalgames, dont nous parlions tout à l'heure. »

« J'ai envie de changer la question et de vous demander si l'image islamique du voile est en adéquation avec la pratique religieuse elle-même. Je pense que certains points, comme notamment la soumission, ont été abordés parce que cela existe. Je pense donc qu'au sein même de la croyance, il y a différentes images, représentations ou conceptualisations du voile et de la manière dont il est porté. Je pense aussi qu'en définitive, chaque pratiquante s'en fait sa propre image, selon la profondeur de ses croyances, sur base de son vécu, de ses expériences, ... »

→ Beaucoup de participants estiment que l'image donnée du voile par les médias ne correspond pas à la nature de ce signe dans la culture musulmane. Cela du fait d'un manque de qualité des informations, d'un manque de recherche et de réflexion, dus, comme déjà dit, à la logique commerciale qui domine dans les médias, à l'empressement que celle-ci induit. A nouveau, certains ont cependant rappelé que cela n'est pas valable pour la totalité des médias, notamment pas pour ceux qu'on peut qualifier d'alternatifs. Selon d'autres participants, cependant, beaucoup de points de vue différents ont tout de même été exprimés au sein des médias, de sorte que le public a de quoi se former des jugements éclairés – mais cela demande une activité de sa part. De plus, il semble que les conceptions du voile, dans l'esprit des musulmans eux-mêmes, sont multiples, qu'on ne peut parler d'une juste image du voile.

Quatrième question

Les médias qui ont accompagné et couvert les assises de l'interculturalité intègrent-ils ce concept dans leurs discours autour du port du voile ?

« Le concept de l'interculturalité résume pour moi le fond du problème. Selon la lecture que j'ai pu faire des propos tenus dans les différents médias, il y a un gros problème culturel, un choc entre deux voire plusieurs cultures, plusieurs pratiques culturelles ou culturelles différentes. »

« C'est vrai que l'on parle de plus en plus d'interculturalité mais jamais, dans le discours des médias autour du port du voile, je n'ai entendu parler de la problématique en ces termes [en termes d'interculturalité]. »

« Je pense qu'avant même d'intégrer ce concept dans leurs articles, les journalistes devraient penser à travailler sur base de cette pratique, pour pouvoir approcher, palper, qualifier et

définir la différence. En d'autres termes, je pense que l'interculturalité devrait influencer le journalisme et faire partie des techniques d'investigations face à la diversité, à l'altérité. »

→ Selon les participants qui se sont exprimés sur ce sujet, l'interculturalité manque, dans les médias, pas seulement comme concept, mais d'abord comme pratique, comme attitude, comme façon d'aborder la réalité. Ainsi, on en vient trop souvent à présenter les cultures comme étant étrangères les unes aux autres, voir en opposition.

Cinquième question

Le traitement médiatique du port du voile peut-il aider le vivre ensemble ?

« Non, le traitement médiatique tel qu'il est opéré aujourd'hui ne peut pas aider le vivre ensemble. Au contraire, il ravive le débat, nourrit la problématique, nous monte les uns contre les autres. »

« Oui, je suis d'accord. Ce n'est pas en mettant le doigt sur les différences, les incompréhensions, l'inconnu, les possibilités d'insécurité, que nous nous rapprocherons. Bien au contraire. »

« Je ne serais pas aussi catégorique. Je pense qu'en fonction de la qualité du traitement médiatique, nous pourrions entrer dans une logique différente. Nous pourrions par exemple améliorer notre connaissance de l'autre, de ses pratiques, de sa culture, et par là mieux vivre ensemble. »

« Je pense que d'autres choses aussi sont en jeu, pour atteindre ce mieux vivre ensemble, et que cela forme un tout indissociable. Comme le respect, l'ouverture, etc. En somme, il s'agit d'une attitude générale face à l'altérité, face à l'autre dans toute sa diversité. »

→ Pour une partie d'entre nous, les médias, globalement, défavorisent le vivre ensemble, en mettant l'accent sur ce qui sépare, pose problème, crée des conflits. L'avis a aussi été exprimé qu'il y aurait cependant de bonnes potentialités, dans les médias, pour contribuer à la rencontre et au dialogue des cultures. Certains insistent sur l'importance, pour l'ensemble d'entre nous, de cultiver des attitudes d'ouverture et de respect.

→ Si plusieurs participants pensent qu'il est légitime que les médias traitent du thème du voile, beaucoup sont de l'avis que les articles abordés – et les médias en général, bien souvent – manquent de volonté d'analyse, de dépassement des stéréotypes (par exemple, la vision eurocentrique de la femme), de fondement sur des faits objectifs. Cela en ce qui concerne le voile, mais aussi de façon globale. Au sujet du voile, plus particulièrement, il a aussi été déploré un manque de dialogue et de nuance, dans son traitement par les médias. (ceux-ci, cependant, ne tombent dans leur totalité dans ces travers). Il en résulte la diffusion d'une image globalement négative du voile, et ne correspondant pas à la conception qu'on en a dans l'islam. Et aussi une mise au premier plan de ce sujet, alors qu'il y a tant d'enjeux bien plus importants.

Les causes de ces problèmes, selon les participants, résident dans les liens des médias avec le marché et la politique, dans un manque de sensibilité et de connaissance des journalistes par rapport à l'interculturalité, ainsi que dans un manque d'esprit critique du public.

Autres phénomènes pointés : on constate un vide culturel et politique, un essoufflement du politique, au profit du seul marché, unique réel contenu de la globalisation. Vide et essoufflement qui se manifestent aussi dans les médias.

D'autres, cependant, estiment que les médias ont tout de même présenté de nombreux points de vue, et que c'est au public de se former valablement ses jugements.

On a aussi observé que la conception du voile dans l'islam est multiple, dépend de l'esprit de chaque musulman, qu'il n'y a pas *une* bonne image du voile.

« VOILE ET LAÏCITE »

La laïcité désigne, au sens actuel, la séparation du civil et du religieux. Autrement dit, selon ce principe, l'Etat ne peut s'adosser à aucune religion officielle.

Si la laïcité impose une séparation entre ces deux pouvoirs, elle ne régule nullement les pratiques qu'impliquent ceux-ci. L'Etat s'interdit ainsi toute intervention dans les affaires religieuses et inversement, les institutions religieuses ne peuvent influencer sur l'Etat laïque.

La laïcité de l'Etat ne va donc pas dans le sens d'une réglementation, mais impose plutôt un rapport à entretenir ou à ne pas entretenir. Comment peut-on alors imaginer qu'un Etat laïque puisse légiférer sur la symbolique religieuse au sein de l'espace public situé hors des institutions étatiques ?

Lors de cette quatrième table ronde, nous avons étudié les différents niveaux de lecture appliqués au voile par le laïcisme.

Première question

Laïcité : principe, idéologie, croyance,...? Pourquoi défendre la laïcité ? Quelles répercussions sur le citoyen ? Pour être citoyen, faut-il être laïc ?

« Pour ma part, il ne faut pas être laïc pour être citoyen. Quant à la question de la croyance et de l'idéologie, je dirais que la laïcité est une idéologie, puisqu'elle exclue tout ce qui est croyance. »

« En faisant quelques recherches, je me suis rendu compte qu'on fait bien la différence entre le laïc politique et le laïc philosophique, le premier se rapprochant très fort de la neutralité. L'Etat laïque est un Etat qui accepte les différentes croyances, et n'intervient pas par rapport à elles. Tandis que la laïcité philosophique, elle, se rapproche bien plus du libre-examinisme, qui constitue plutôt un chemin de vie personnel. »

« La neutralité me semble quelque chose d'important, même si je pense aussi qu'on n'est jamais vraiment neutre. »

« Je pense aussi, mais je dirais que la neutralité, c'est l'acceptation des autres, et le fait de ne pas intervenir par rapport à leurs croyances et convictions. »

« Pour ma part, c'est justement la laïcité, que je comprend comme cette abstention d'intervention par rapport aux idées des autres. De ce point de vue, on pourrait être à la fois laïc et croyant, et afficher ses croyances ; simplement, on n'imposerait pas nos modes de vues à l'autre – qu'on soit un Etat ou un citoyen. On pourrait donc être musulman et laïc, chrétien et laïc,... Mais ce qui est problématique, aujourd'hui, c'est une forme de laïcité détournée, qui cherche à tout neutraliser, à interdire toute manifestation de croyance. Et là, c'est un peu comme si l'athéisme devient religion d'Etat – alors qu'à la base, ce qu'on a cherché, dans la Révolution française, notamment, c'est justement qu'il n'y ait plus de religion d'Etat, afin que chacun puisse avoir sa propre religion, ses propres convictions. »

« Je vous suis en grande partie dans vos définitions. Je préciserai néanmoins ceci : cela vous étonnera, mais une religion peut parfois être considérée comme laïque ; et c'est justement le cas de l'islam. Les musulmans parlent d'une laïcité de l'islam, en invoquant le fait que cette religion n'a pas engendré de clergé, ce qui implique une liberté dans la façon dont le

musulman approche sa religion. Liberté qu'on peut considérer comme une certaine forme de laïcité. »

« Vous faites bien de préciser qu'il ne s'agit que d'une certaine forme. »

« En une phrase : il n'y a pas un prêtre qui impose une façon de comprendre l'islam. »

« Je suis d'accord avec votre dernière phrase, mais pas avec le reste. Cependant, ce n'est pas grave... Mais je voulais parler d'une émission de la radio de la RTB sur la laïcité, dimanche dernier à 11h. Il y avait là, notamment, des représentants de différentes religions. Et tous sont pour l'Etat laïque – donc cet Etat qui accepte les différentes religions et convictions. »

« La laïcité n'est donc pas contre les religions. »

« Tout à fait. C'est du moins le cas de la laïcité politique, je le dis encore une fois, puisque la laïcité philosophique, c'est autre chose, c'est le libre examen, le fait de ne pas avoir de dogme, etc. »

« Oui, mais dans cette laïcité philosophique, il y a aussi de l'extrémisme et du dogmatisme. »

« Tout à fait. Il peut y avoir là aussi un vrai communautarisme... »

→ Il semble qu'il y ait deux types de laïcité : l'une, politique, principalement celle de l'Etat laïcisé, qui consiste à accepter les religions et convictions, à ne pas interférer par rapport à elles ; et l'autre, philosophique, qui constitue un chemin de vie, la pensée du libre-examen, et qui veut dépasser tout ce qui est croyance, être toujours en recherche. (Certains voient cette laïcité comme étant elle-même une croyance). Pour certains participants, cependant, il ne devrait y avoir qu'une laïcité, celle qui respecte toute croyance et conviction. De ce point de vue, on peut même être à la fois laïc et religieux. Autre idée exprimée : les notions de religieux et de laïque ne s'excluent pas forcément. En effet, une certaine religion, au moins, est, sous un certain point de vue, laïque : l'islam ; cela du fait qu'elle ne comporte pas de clergé, donc de prêtre disant au fidèle comment aborder les textes.

Deuxième question :

Laïcité et religions : quelles sont les différences et/ou les similitudes existantes ?

« On parle donc là de laïcité philosophique, si je comprends bien. »

« Mais, est-ce que la laïcité philosophique s'apparente à l'athéisme, ou est-ce qu'elle ne constitue qu'une absence de prise de position ? »

« Non, c'est une prise de position, qui réfute les dogmes, et qui estime que la vérité n'est jamais tout à fait acquise, mais toujours à chercher. C'est un examen critique. »

« Mais ce que vous décrivez là n'est pas incompatible avec le religion, selon moi. »

« Il faut bien distinguer, ici, entre laïcisme et athéisme. L'athée affirme la non-existence de Dieu, tandis que le laïc, lui, est en questionnement. »

« Oui, le laïc est en recherche ; il peut être athée, ou agnostique,... Certes, il ne sera pas religieux. »

« A propos de l'association entre laïcité et esprit critique, je dirais que l'esprit critique n'est pas que du côté de la laïcité ; ou alors, que laïcité et religiosité ne sont pas incompatibles. »

« Attention, je n'ai pas dit que les religions sont dénuées d'esprit critique. »

« Oui. Et pour prendre l'islam, l'esprit critique y est fondamental – on le voit très clairement, par exemple, chez un philosophe comme Averroès. Je pense donc qu'on peut être à la fois musulman et laïc. »

« Mais ce qui me dérange, personnellement, c'est que toute une partie des religieux n'ont pas cet esprit critique. »

« Mais je pense que cela n'est pas du aux religions elles-mêmes, mais à des personnes problématiques. Par exemple, le dogme catholique n'interdit en rien la réflexion. »

« Ce qui se passe, c'est que certains ont besoin de repères clairs ; ils se basent alors sur les bulles du Pape, par exemple. Bien sûr, je ne dis pas que c'est bien, mais il me semble qu'ils en ont vraiment besoin. »

« D'accord, mais être religieux n'implique pas forcément ça. »

« L'histoire a toujours montré des excès, que ce soit dans les domaines religieux, politiques, philosophiques, etc. Par exemple, le marxisme est très humaniste, mais ses applications à l'Est l'ont noirci, au point que les communistes sont aujourd'hui désignés comme étant, je dirais... Pires que des musulmans (rires). (Et ce malgré le mal issu du libéralisme ; pas du libéralisme au niveau de la pensée, mais d'un certain libéralisme appliqué qui, par exemple, fait travailler un enfant vingt heures par jour). »

« Oui ; pour en revenir aux émissions comme celle évoquée tout à l'heure ; on y invite des représentants de chaque religion, et puis des laïcs. Est-ce que ça ne veut pas dire que ceux-ci sont des formes de religieux ? »

« Je dirais que la laïcité, ce n'est ni une idéologie, ni une croyance, ni des principes, mais des valeurs. Et je pense que nous avons chacun à défendre ces valeurs, qui sont celles qui permettent le vivre ensemble. Cela me semble donc tout à fait normal qu'on invite ces personnes aux émissions comme celle dont on a parlé. Et, ajout important : personnellement, je suis libre-exaministe et athée convaincue, mais je ne vais jamais aux réunions de laïcs, j'ai ça en horreur, et je ne pourrais pas entrer chez les franc-maçons, car ces choses me font penser à du communautarisme. »

« Mais pourquoi est-ce que le fait de croire en quelque chose nous introduirait-il d'office dans un communautarisme ? Je suis musulmane, mais je ne me sens pas enfermée dans une communauté. »

« D'accord. En tout cas, personnellement, je ne me retrouve dans aucune catégorie, pas non plus celles d'athée, laïc, agnostique, etc. Je trouve en même temps que c'est important de croire en quelque chose qui nous fait avancer. Mais ce qui me semble essentiel, c'est d'avoir, à côté de nos convictions, l'esprit critique, c'est-à-dire d'être capable de discuter avec des personnes qui ont d'autres façons de voir les choses, et d'être capable de remettre notre avis en question. Et cette loi sur le voile me pose question ; j'ai besoin qu'on m'éclaire, mais je n'ai pas envie que l'on tranche comme cela, en disant soit : 'on ne le met pas', soit ; 'on le met.' Car je veux accepter la liberté des personnes de le porter ou pas. Et j'ai peur qu'on mette une catégorie de personnes au ban de la société. »

« Mais dans une série de cas, on est obligé de mettre des limites. Prenons par exemple le problème de la polygamie, en France. Certes, il y a ici des hommes qui ont des maîtresses... Ou vice versa. Mais le problème, c'est que si on dit oui à cette revendication-là, il y en aura d'autres ensuite, et où cela va-t-il s'arrêter ? »

« Je trouve cela très pertinent. Car la laïcité, c'est la séparation entre l'Etat et la religion. Le citoyen de l'Etat laïque peut donc être de toute religion. Mais d'abord, c'est un citoyen laïque, afin qu'il puisse entrer dans un vrai vivre ensemble, avec les citoyens ayant des convictions différentes, c'est-à-dire dans un certain syncrétisme. Mais cela n'est pas compatible avec certaines lois qui ont été apportées par les membres de certaines cultures. »

« Mais si on reprend l'exemple de la polygamie, en France, on constate qu'elle est justement en recul. Et deuxièmement, combien de maris ne trompent-ils pas leurs femmes ? »

« Vous posez la question de savoir où placer les limites. C'est évidemment une question très difficile, quand il s'agit du bien et du mal. Mais quand il s'agit de porter un foulard, c'est tout autre chose, car cette pratique-là, elle n'a pas d'enjeu éthique ! Porter un foulard, ce n'est ni bien, ni mal, ça ne porte pas atteinte à une valeur particulière, selon moi. »

« Au sujet de cette question des limites, je pense qu'il s'agit d'un problème de dialogue : autour d'une pratique comme la polygamie, par exemple, il n'y a pas de réflexion commune, de réflexion pour constituer une parole commune : on criminalise cette pratique avant de l'interroger. Alors que réfléchir vraiment sur elle, cela aurait été notamment une bonne occasion de montrer que l'islam n'est pas pour la polygamie ; il la tolère seulement ; et, en se basant sur un certain verset du Coran, on pourrait même l'interdire. Mais si, dès le début du débat, on se limite à la pointer comme un acte barbare, on n'ira pas loin. Le problème, c'est donc qu'il manque un véritable dialogue des cultures ; qu'on a une culture qui dit à l'autre : 'tu n'es pas civilisée.' »

« Mais ce qui me pose problème, c'est la revendication politique qui se trouve, en France, derrière ces problèmes de polygamie, de foulard,... Le fait qu'on tente d'imposer des principes aux autres. »

« Il s'agit plutôt d'un problème de droit, d'ordre public. Et de ce point de vue, la législation française est claire, car elle interdit la polygamie ; donc ce n'est pas à ce niveau-là qu'il y a à discuter. Ce qui pose problème, c'est la façon dont se déroule le débat autour de cette pratique. Mais concernant le foulard, par contre, les choses sont tout à fait différentes. Et c'est cela qui me dérange, l'amalgame qu'on fait entre ces pratiques (je ne dis pas que vous faites cet amalgame). »

« En effet, je ne fais pas cet amalgame. Mais ce qui me pose problème, c'est qu'on commence à nous imposer toutes sortes de choses ; on s'est débarrassé des curés (en partie), et on va nous imposer des imams. »

« C'est un peu le discours des belgo-belges, mais je comprends ce point de vue : les européens se sont libérés d'une série de contraintes religieuses, et ils craignent un retour en arrière. »

« Ce qui ne veut pas dire que ces belgo-belges n'aiment pas les musulmans, mais seulement que ceux-ci doivent rentrer dans le même système que les catholiques, les bouddhistes, etc. »

« Vos échanges sont très intéressants. En tant que Belge convertie à l'islam, j'ai réalisé que la plupart des préjugés par rapport à ma religion sont tombés grâce au dialogue. Et aussi que, comme vous le disiez, il y a très souvent cette peur de retour en arrière : les européens voient des choses, dans les pays musulmans, qui leur rappellent les temps où la religion était ici dominante. Et je trouve important de prendre en compte ces réactions, de ne pas les nier ; de ne pas dire, par exemple : 'cette personne dit cela car elle est belge.' Je pense que la plupart des gens aspirent à la liberté ; mais pour les uns, porter le voile est une liberté, pour les autres, c'est ne pas le porter qui en est une. »

« C'est très juste. Mais le problème, je le redis, c'est le fait qu'il n'y a justement pas de dialogue, ni de vraie recherche de connaissance. Ainsi, il y a des réalités très importantes qui ne sont pas reconnues. Notamment, le fait que dans la religion musulmane, il n'y a pas d'imams ! Certes, les imams commencent à apparaître, notamment car on est en train de les recruter, en Belgique – ce qui est un comble. Il faut donc bien distinguer entre l'islam et la religion en Europe dans le passé (dans le passé et en partie maintenant, car on a un peu écarté les curés et le Pape du paysage (rires), mais ils sont quand même toujours là). Personnellement, je suis un vrai laïc ; sans nier que j'ai eu une éducation arabo-musulmane, qui m'a sans doute façonné ; mais pour en revenir à ce que tu disais des libertés, la liberté que je veux défendre, ce n'est pas un seul type de liberté, c'est celle de tous. Et le problème, c'est que la plupart des gens sont encore au stade de défendre leur liberté personnelle uniquement. »

« C'est très beau, cela. »

« Mais, au sujet de l'idée qu'il n'y a pas d'imams, vous avez dit vous même que, en Belgique, il y en a. »

« Oui, car l'Etat belge a ôté sa chemise de neutralité, pour s'immiscer dans les affaires religieuses des musulmans, et y légiférer. Et si je suis si opposé aux imams, c'est car ce sont eux qui, toujours, ont relayé le discours des politiques, dans les pays musulmans. Par exemple, au Maroc, dans les années de plomb de Hassan II, l'imam lisait les discours venant du ministère de l'intérieur. Et par ailleurs, l'imam est quelqu'un qui orchestre la prière des autres. Or, j'estime que l'on n'a pas besoin de cela. Certes, il y a quelque chose que l'on peut associer à l'imam chez les Chiïtes, mais c'est en fait autre chose, de bien plus subtil. »

« Mais comment le commun des mortels peut-il s'y retrouver dans tout cela ? »

« Oui, mais il est très important de comprendre ces choses. Et le problème est que quand des débats sont organisés dans les médias, on n’y invite pas des personnes qui tentent vraiment de comprendre, mais plutôt des gens qui ajoutent à la confusion et aux amalgames. C’est comme dans la politique actuelle, qui traverse une phase malade : les citoyens n’y participent pas assez, ne tentent pas d’agir sur le politique, de rentrer dans le débat avec lui. Là, comme dans la problématique du voile, on n’est pas dans une phase de réflexion, mais de réflexe. C’est grave, et seul le citoyen, le ‘commun des mortels’ peut renverser la vapeur ; c’est pourquoi il faut lui expliquer ces choses. Par exemple, l’aider à comprendre ce qu’est la démocratie représentative ; et notamment le fait qu’il ne suffit pas d’aller voter. »

« Pour en revenir au point de vue ‘belgo-belge’ : je l’accepte, mais je voudrais aussi maintenant dire l’autre point de vue ; dans les pays où l’on porte le voile, on n’impose pas ce port aux occidentaux. Les touristes s’y habillent comme ils veulent. Et en lien avec ça, n’oublions pas qu’il y a peu, existait encore le colonialisme, et tout ce que l’Occident a alors imposé aux autres cultures. »

« Pour en revenir au devoir d’information du citoyen, je le trouve moi aussi essentiel ; or, le citoyen ne va pas chercher l’information, alors que c’est elle qui permettrait de résoudre les débats. Il a une idée sur tout, mais avec une ignorance qui me dérange profondément. Il y a une absence d’envie de connaître l’autre, parce que nous sommes sur votre territoire – je le dis de façon passionnée, certes. »

« Au fur et à mesure de ces tables rondes, je trouve les choses de plus en plus complexes, et je dois dire que je ne suis pas loin de la crise – de la crise personnelle, je veux dire (rires) ; mais je considère que les crises sont toujours très salutaires... Ce que je voulais dire, c’est que je pense aussi que la culture est la condition la plus importante pour pouvoir aller vers l’autre. Là, l’école, l’Etat, ont leur rôle à jouer : il faut apprendre l’autre. Mais n’oublions pas, aussi, que la méconnaissance peut exister dans les deux sens : on peut voir comme ‘autres’ les personnes voilées, par exemple, mais celles-ci peuvent aussi nous voir ainsi, et nous méconnaître. Certes, comme touristes, nous pouvons aller dans les pays évoqués vêtus comme nous le voulons. Mais pas une fois qu’on y habite. Là, je ne suis pas vêtue de façon indécente, mais dans les villages du Haut-Atlas, où j’ai vécu, habillée ainsi, je serais plutôt mise du côté des prostituées... J’avais affirmé au début de ces tables rondes que le vêtement, cela n’a pas d’importance. Mais en continuant à penser sur tout cela, en faisant des recherches, j’en suis venue à penser que les habits ne sont pas du tout anodins, car ils constituent un langage. »

« Le problème, c’est que nos représentations mentales fonctionnent avant tout sur ce qu’on voit, puis entend,... Et en commerce, on apprend à utiliser l’intelligence émotionnelle : établir une relation quelle que soit l’apparence, que la personne soit voilée, petite, grande,... Et c’est de cette démarche qu’il y aurait besoin, je pense. »

« Concernant la recherche de la connaissance par le citoyen, celle-ci nécessite que l’enseignement soit poussé à développer le plus possible l’esprit critique : à ne pas demander aux jeunes d’avaloir la matière, mais de la déguster... Depuis la Reconquête, l’Eglise a formaté l’esprit, en Occident, en inculquant l’idée qu’il ne faut pas aller voir ce qui se passe au-delà de la frontière Sud. Le Sud, par contre, a toujours eu envie d’apprendre ce qui se passe au Nord. Et par chance, j’ai connu le lendemain de la colonisation, au Maroc : c’est-à-dire un enseignement bilingue, dans lequel l’ancien colonisateur s’imposait certes encore,

mais qui, en même temps, m'a transmis de nombreuses connaissances concernant l'Occident, connaissances qui me permettent, aujourd'hui, de dialoguer avec cet Occident. Repensons à l'époque de Tolède, qui a été si enrichissante. Des chrétiens, des musulmans, des juifs, quittaient leurs contrées pour aller dans cette ville, en vue de partager et de dialoguer, dans un seul but : la connaissance. Mais l'Eglise a tout fait pour mettre fin à ce dialogue entre les cultures. Et c'est maintenant l'islam qu'on accuse. C'est vrai qu'il y a un islam politique qui s'est mis à occuper la scène. Mais pourquoi ? Il y a un fait très important, à ce propos : les intégristes musulmans sont aujourd'hui les seuls à contrecarrer l'impérialisme. Personnellement, j'ai fait la guerre contre ces intégristes, à l'université, au Maroc. Mais ils sont les seuls à contrecarrer vraiment l'impérialisme. »

« C'est tout à fait juste, mais c'est très malheureux. »

« Oui, c'est très malheureux. Et la raison en est le vide idéologique actuel ; lorsque j'étudiais au Maroc, nous débattions entre socialistes, à l'université ; maintenant, ce sont les Frères musulmans qui y sont de plus en plus présents ; ils se sont engouffrés dans ce vide, et se développent car il n'y a plus d'opposition réelle à l'impérialisme. »

« Tout ça nous mène à la question : est-ce que la laïcité peut toucher à la liberté individuelle ? Personnellement, je veux un Etat laïque, mais ces lois sur les signes convictionnels, j'estime qu'elles portent atteinte à la liberté de l'individu. »

« Une chose que je voudrais évoquer, à ce propos, c'est qu'on voit bien qu'il y a des parties du monde où ces choses ne posent aucun problème. A New York (qui n'est pas du tout représentatif de l'ensemble des Etats-Unis, notons-le), je me suis déjà retrouvé entre une femme portant le voile et un punk, tandis que j'étais en costume ; et il n'y avait aucun malaise. »

« En tant que personne, je suis contre ces interdictions. Mais, en parlant avec différentes personnes, je me rends compte qu'il y a le danger, avec le voile, que beaucoup, en vous voyant avec un voile ou un foulard, vous cataloguent tout de suite en musulmanes dangereuses. Et ne devons-nous pas aussi tenir compte de ces réactions, même si elles sont très problématiques ? »

→ Plusieurs compréhensions de l'idée de laïcité – en rapport avec celle de religion – ont été exprimées : pour certains, le laïc se distingue de l'athée, en ce qu'il est en recherche, n'affirmera pas que Dieu n'existe pas ; cependant, il ne sera pas religieux ; pour d'autres, religiosité et laïcité ne sont pas incompatibles, du fait que la religion n'est pas du tout forcément dénuée d'esprit critique (elle ne le devient que du fait d'être humains problématiques, comme peut le devenir toute pensée) – dans l'islam, notamment, l'esprit critique est fondamental. Selon cette conception de la laïcité, celle-ci consisterait simplement à respecter entièrement les convictions des autres et, comme évoqué, à développer l'esprit critique, ce qui n'est pas incompatible avec le fait d'être soi-même religieux.

L'attention a aussi été attirée sur le fait que le communautarisme peut exister chez les religieux comme chez les athées ou les laïcs.

Concernant la question de savoir si l'Etat laïque doit tout accepter, quant aux religions : pour certains, si l'on ne met pas de limites rapidement, toujours plus de revendications risquent d'apparaître ; pour plusieurs autres, il faut avant tout se demander s'il y a un

enjeu éthique ; concernant le voile, il semble qu'il n'y en a pas, que le porter n'est ni bien, ni mal – il a aussi été dit qu'il devrait être possible d'aborder quelqu'un indépendamment de son apparence (il existe des lieux où cela se réalise – par exemple, New York). Mais pour d'autres, les vêtements sont, inévitablement un langage, et il faut tenir compte de la façon dont le comprendront les membres d'une culture.

Un problème essentiel semble être le fait que les débats autour de ces questions sont bien trop peu fondés sur la connaissance, la volonté de vrai dialogue, que très souvent on criminalise les pratiques avant de les interroger, ou encore, qu'on fait l'amalgame entre des pratiques très différentes entre elles. D'où la nécessité d'un enseignement qui veuille réellement développer l'esprit critique, donner au citoyen la volonté de s'informer réellement, notamment sur l'autre.

Il semble qu'une grande cause de ce manque de dialogue soit la peur d'un retour à un stade où la religion était dominante en Europe. On voit en effet l'islam comme étant à un stade semblable, alors que dans cette religion, comme déjà évoqué, il n'y a pas de prêtre orchestrant la vie spirituelle. (bien que l'État belge, notamment, est en train de créer un système d'imams, paradoxalement...) De plus, le monde arabo-musulman s'est toujours intéressé à l'Occident, tandis que ce dernier s'est replié sur soi depuis la Reconquête (où ont été détruits les lieux de dialogue interculturels, d'une si grande valeur, de l'Espagne musulmane). Certes, les intégristes se développent dans l'islam également. Mais n'oublions pas ces causes : l'impérialisme qui menace toutes les cultures ; et le fait qu'il n'y a plus d'autres vraie opposition à cet impérialisme, du fait du vide idéologique où nous sommes.

Par rapport à la crainte de perdre la liberté, il y a eu insistance sur le fait qu'il ne faudrait pas que chacun lutte pour sa propre liberté, mais que chacun lutte pour les libertés de tous.

« Nous en arrivons aux propositions de recommandations, pour lesquelles nous allons faire un tour de table. »

Propositions de recommandations (et réflexions additionnelles).

« Pour ma part, ce que je recommanderais aux autorités, c'est de ne pas voter à la hâte des lois d'interdictions comme celles dont il vient d'être question. Et qu'il faut bien plus dialoguer autour de telles problèmes, et bien plus consulter les citoyens. J'ai l'impression que les politiciens ont là tout décidé entre eux, sans nous demander notre avis. »

« Si je devais recommander quelque chose, ce serait d'interroger nos certitudes, les préjugés et peur qu'il y a en nous, de cultiver l'envie d'aller voir ce qui se passe ailleurs, d'apprendre de l'autre, de dépasser notre eurocentrisme. Il y a aussi l'importance fondamentale de l'exemple : 'Sois toi-même le changement que tu veux apporter dans le monde', disait Gandhi... »

« Pour ma part, je dirais : jeter des ponts, chercher les valeurs communes aux différentes cultures, revenir aux vrais idéaux de libération et de tolérance de la laïcité. La loi dont on a parlé n'est-elle pas anti-laïque ? »

« Je dirais que ce qui mène à la tolérance, c'est le dialogue. Et que cela doit commencer notamment à l'école, comme tout le monde n'est peut-être pas capable de prendre, seul, conscience de ces choses. »

« Je reviens notamment à cette idée d'aller voir au-delà de l'apparence (que ce soit celle d'une femme voilée ou d'un petit barbu – rires), d'y chercher les qualités humaines, et ce qui nous rassemble. En outre, les médias devraient nous mener vers les différences. »

« Certes, il y a aussi l'importance de l'acceptation des différences, pas seulement de ce qui est commun. »

« Oui, mais ce qui est commun est un bon point de départ pour établir la relation, je pense. »

« Pour moi, il y a l'importance de la laïcité politique, que je défendrai toujours (les théocraties me semblent être plutôt des dictatures). Concernant le problème du voile, je pense qu'il fait apparaître une incapacité de vivre ensemble, d'accepter le multiculturalisme. Ce qui doit nous aider à prendre conscience de l'importance du fait d'agir, spécialement dans l'enseignement, pour le dépassement des peurs, pour le fait d'apprendre l'autre ; car le respect de l'autre n'est pas donné à tout le monde, il doit souvent s'apprendre – et cela nous montre aussi qu'il s'agit d'avoir de la compréhension pour les personnes qui ont encore besoin d'apprendre ce respect. »

« Cultiver la conscience que nos différences nous enrichissent ; plus de voyage, plus de partage,... »

« Réfléchir davantage avant de voter des lois qui risquent de favoriser, par réaction, le repli sur soi, le communautarisme ; favoriser la création de plus d'espaces de dialogue comme celui-ci ; se rappeler que la laïcité, c'est l'acceptation des différences, et pas l'uniformisation. »

« Chercher à prendre des décisions qui soient vraiment les résultats de rencontres, qui résultent d'intersections entre les cultures, de la réunion de tous les acteurs autour de la table. Et aussi, introduire l'idée d'interculturalité dans les écoles. Je pense aussi à une initiative comme la Fête des voisins, qui me paraît très intéressante aussi. »

« Pour ma part, j'interroge les laïcs sur la voie qu'ils ont choisie pour dialoguer avec l'islam, et qui n'est pas la plus belle. Car la voie des laïcs devrait être celle, voltairienne, de l'esprit critique, qui implique de laisser l'autre s'exprimer et de le défendre jusqu'au bout, comme l'exigeait Voltaire. Je pense donc que les laïcs, dans ce cas, ont raté leur mission ; je demanderais donc de relaïciser la laïcité. Deuxième chose : réhabiliter le rôle de l'intellectuel. Pas d'un intellectuel subordonné à l'idéologie dominante du marché, comme il l'est en général aujourd'hui, mais d'un intellectuel neutre et laïque, comme celui qui, dans les années soixante et septante, a combattu l'eurocentrisme (si la question du voile était apparue alors, je pense qu'elle aurait été traitée d'une façon bien plus riche, et avec bien plus d'esprit critique). C'est l'Europe qui a commencé à parler d'interculturalité, alors instaurons-y un vrai dialogue interculturel. A l'école, dans le discours politique, et dans tout mouvement idéologique. Et je le répète : relaïcisons la laïcité. »

« Pour ma part, je dirais surtout : aller vers l'autre ; dans le quartier où je vis, je parle avec les belges, les albanais, etc., qui vivent là, par exemple pour leur répondre à des questions sur le Ramadan, pour leur montrer qu'on n'est pas différents ; mais aussi pour aller vers leurs coutumes (à ma voisine, j'ai par exemple posé des questions sur les fêtes de Wallonie, etc.) Et

je pense que c'est un travail de tous les jours, qui n'est d'ailleurs pas un fardeau, car c'est aussi la découverte de l'autre, qui donne de la joie. »

→ **Synthèse de ces propositions de recommandations** : consulter bien plus le citoyen, favoriser le plus possible le dialogue (notamment en créant davantage d'espaces de rencontres), et un dialogue fondé sur une recherche sérieuse de l'information ; ce en particulier avant de voter d'éventuelles interdictions. Favoriser ces démarches dès l'école, mais aussi dans toutes les sphères, notamment celle du discours politique.

Maintenir la laïcité politique, la séparation de l'Etat et de la religion.

Relaïciser la laïcité : celle-ci devrait être comprise comme l'écoute de tous et la défense des libertés de tous.

Réhabiliter le rôle de l'intellectuel neutre et laïque, indépendant par rapport au système, pratiquant l'esprit critique, œuvrant au dépassement de l'eurocentrisme et à l'établissement du dialogue interculturel.

Recommandation pour tout citoyen : mener un travail quotidien pour aller vers l'autre, échanger avec lui, aller au-delà de son apparence, rechercher les valeurs communes, cultiver soi-même le respect qu'on attend des autres.

→ Il y a deux types de laïcités : la laïcité politique, qui consiste à accepter les religions et convictions, à ne pas interférer par rapport à elles, et la laïcité philosophique, qui constitue la pensée du libre-examen, qui veut dépasser tout ce qui est croyance.

Suivant la première définition (laïcité politique) les notions de religieux et de laïque ne s'excluent pas forcément (notons que dans l'islam, par exemple, la vie religieuse n'est pas dirigée par des prêtres). Dans le même sens, la religion, non détournée, n'est pas dénuée d'esprit critique (dans l'islam, notamment, celui-ci est fondamental).

Concernant la question de savoir si l'Etat laïque doit placer des limites, quant aux pratiques religieuses : pour certains oui, sinon toujours plus de revendications risquent d'apparaître. Pour plusieurs autres, il faut avant tout se demander s'il y a un enjeu éthique : concernant le voile, il semble que le porter n'est ni bien, ni mal. Mais pour d'autres, les vêtements sont, inévitablement un langage, et il faut tenir compte de la façon dont le comprendront les membres d'une culture.

Il existe une peur d'un retour à un stade où la religion était dominante en Europe. On voit en effet l'islam comme étant à un tel stade, alors que, outre ce que nous venons d'évoquer quant aux prêtres, le monde arabo-musulman s'est toujours intéressé à l'Occident, tandis que ce dernier se replie facilement sur soi. Certes, les intégristes se développent dans l'islam également. Mais n'oublions pas cette cause fondamentale : l'impérialisme, qui menace toutes les cultures.

Et au sujet cette crainte de perdre la liberté, il y a eu insistance sur le fait qu'il ne faudrait pas que chacun lutte pour sa propre liberté, mais que chacun lutte pour celles de tous, que c'est cela, la vraie laïcité ; celle-ci consiste, de ce point de vue, en l'intégration des différences, et non pas en l'uniformisation.

Propositions de recommandations :

- consulter bien plus le citoyen, favoriser le plus possible le dialogue (notamment en créant davantage d'espaces de rencontres), et un dialogue fondé sur une recherche sérieuse de l'information. Favoriser ce dialogue et cette recherche d'informations dès l'école.
- Maintenir la laïcité politique, la séparation de l'Etat et de la religion.
- Relaïciser la laïcité : celle-ci devrait être comprise comme l'écoute de tous et la défense des libertés de tous.

- **Réhabiliter le rôle de l'intellectuel neutre, laïque, indépendant et critique, oeuvrant au dépassement de l'eurocentrisme et à l'établissement du dialogue interculturel.**
- **Mener un travail quotidien pour aller vers l'autre, échanger avec lui, cultiver soi-même le respect qu'on attend des autres.**

« VOILE, MONDE DU TRAVAIL ET INSTITUTIONS PUBLIQUES »

Si la liberté d'expression, de religion et de respect de la vie privée (adoption d'un style particulier) est garantie par la Constitution belge et la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'homme, la loi du 03/07/1978 impose d'agir en conformité avec les instructions de l'employeur. De son côté, la loi du 10/05/07 interdit la discrimination sur base convictionnelle.

Pour certains, l'interdiction du port du voile sur le lieu du travail peut préserver la neutralité ou l'image de marque de l'entreprise.

Comment, dans la vie quotidienne et dans la pratique, concilier ces aspects juridiques et professionnels ?

Echanges préliminaires :

« Je voudrais d'abord savoir si on parle du monde du travail dans son ensemble. »

« Oui : marchand, non-marchand, fonction publique, et toutes les situations : contact avec le public, absence de contact, etc. »

« Pouvez-vous rappeler de quel voile nous parlons ici : le voile intégral ? Le voile en général ? »

« L'actualité récente était centrée sur le voile intégral, car c'est lui qui est concerné par la loi votée récemment au Parlement ; mais le voile partiel intervient aussi, puisque tous les types de voiles sont interdits dans certaines écoles. »

Première question :

Comment conjuguer la liberté d'exprimer ses convictions religieuses ou philosophiques avec la règle de la « neutralité » du service public ? S'agit-il d'être neutre dans sa fonction, sa tâche ou comme personne (par son apparence) ? Toute liberté ne doit-elle pas être limitée au risque de s'éteindre ?

« Je suis interpellé par la dernière question : toute liberté ne doit-elle pas être limitée au risque de s'éteindre ? »

« C'est l'idée que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. »

« Mon expérience en management m'a en tout cas montré que, en milieu de travail multiculturel, le manager doit, pour être efficace, être éveillé à la question de la multiculturalité, avoir des clefs de compréhension. Par exemple, il est important de savoir qu'en Orient, la culture est bien plus hiérarchique qu'en Occident. Un oriental s'étonne alors de la façon dont on s'adresse, ici, à son patron, et vice versa. Mais on se rend compte qu'une fois qu'on explique aux gens ces différences, et surtout qu'on instaure un dialogue, où chacun peut expliquer ses réactions, les choses se passent finalement bien. »

« Si maintenant, à ces relations de travail, on ajoute le monde extérieur, on peut notamment se demander : l'entreprise sera-t-elle prête à être représentée, par exemple, par une femme voilée ? »

« Oui, il y a des entreprises qui justifient le fait de ne pas engager une femme portant le foulard ou le voile, en disant que ceux-ci nuiraient à l'image de marque de l'organisme. D'autres fois, on met en avant des dangers liés à des aspects matériels du travail (par exemple, des machines dans lesquelles un voile pourrait de prendre). Ou encore, on invoque des situations où les appartenances ne peuvent pas être affichées – par exemple, un Institut de sondage pourrait estimer, dans le cadre d'une enquête sur des questions religieuses, que le port d'un voile par l'intervieweuse pourrait influencer la façon de répondre des personnes. Comment une ouverture à la multiculturalité peut-elle entrer en dialogue avec ces situations ? »

« Il y a des chartes, dans les entreprises, qui permettent à l'employeur d'interdire certains signes, par exemple. Ensuite, on accepte ou non, librement, de travailler dans l'entreprise en question, et je pense que c'est un droit de l'employeur, cette démarche. »

« Mais n'est-ce pas de la discrimination ? »

« Je ne pense pas. »

« Personnellement, je suis vendeuse chez M et S, et quand je me suis voilée, la direction m'a interdit de travailler avec le voile (ma gérante, elle, l'a très bien pris, et m'a dit que si c'était son magasin, il n'y aurait aucun problème). Je me suis alors mise en pause carrière. Il y a cependant de nombreux magasins, notamment à Bruxelles (HCM, etc.), où le voile est bien accepté. »

« Ce qu'on constate, c'est que des employeurs ont déjà compris que le port du voile, par exemple, peut être un vrai facteur d'efficacité ; que si un certain pourcentage de sa clientèle, par exemple, est voilée, l'employeur aura tout à gagner à engager une femme voilée, pour traiter avec les clients portant le voile. »

« C'est-à-dire que c'est le marché qui, aujourd'hui, détermine la valeur du voile ; de même que des Quick font maintenant du Halal, puisqu'il y a là un marché. Cela montre à nouveau que le politique n'a plus de prise. En effet, les règlements de travail devraient respecter la loi. Le marché est clair et sait ce qu'il veut, il aura besoin des personnes voilées demain, et les engagera. Mais le politique, lui, n'est pas clair, et, contrairement au marché, il n'arrive pas à déterminer son attitude face à la multiculturalité. »

« Ce qui serait juste, selon moi, c'est qu'on me laisse travailler un certain temps comme vendeuse voilée, et qu'on regarde ensuite le chiffre de mes ventes, pour prendre une décision à ce moment-là. Mais on ne me donne pas cette chance. »

« Personnellement, on m'a dit très souvent que je ne trouverai pas de travail tant que je porte le foulard ; mais même sans celui-ci, j'aurais encore ma peau basanée, et puis je n'aurais peut-être pas non plus le poids idéal, et puis à quel critère de plus devrais-je encore satisfaire ? Ce sont les compétences qui doivent déterminer si on doit être engagé ou pas, pas autre chose. »

« Je dirais qu'il faut d'abord se plier à une série de choses extérieures, puis que, une fois qu'on a montré ce qu'on sait faire, on a plus de champs. Certes, avec le voile, c'est différent,

si on ne peut pas le porter, on ne peut pas le porter. Mais est-ce là l'essentiel, ce qu'on montre ? N'est-ce pas plutôt ce qu'on est à l'intérieur, qui importe ? »

« Pour ma part, je refuse de me déguiser pour avoir un travail. »

« Je pense que le problème est bien plus large que celui du voile, qu'il y a des discriminations par rapport à toute une série de choses : nationalités, noms, etc., etc. Une amie est allée à un entretien d'embauche en portant son foulard discrètement¹. Tout s'est bien passé jusqu'à ce qu'elle a demandé si elle pouvait, au travail, porter ce foulard de cette façon, car elle est musulmane. Donc, quelque chose qui ne posait pas problème est devenue problématique du seul fait d'une étiquette qu'on s'est mis à coller dessus. Je connais un professeur s'habillant en rouge car elle est communiste, c'est donc pour elle un symbole politique. Va-t-on aussi le lui interdire ? »

« Je pense aussi aux interdictions comme les boucles d'oreilles de garçons, les casquettes, etc., qu'on n'autorisait pas quand j'étais à l'école ; ces interdictions sont anti-constitutionnelles, du point de vue de la liberté d'expression. »

« Un exemple intéressant est Google, où, à condition de travailler sérieusement, on a une totale liberté sur le lieu de travail. »

« Je pense que les diversités seront de plus en plus acceptées, dans le monde du travail, que c'est seulement une question de temps. La moyenne d'âge en entreprise, actuellement, est de 39 ans – âge de personnes d'une génération qui a moins vécu la mixité actuelle (qu'on vit notamment dans les écoles). Mais quand ceux qui sont plus jeunes aujourd'hui seront majoritaires dans ce domaine, il y aura bien plus d'ouverture à la diversité, dans le monde du travail. »

« J'ai plutôt l'impression, pour ma part, qu'il y a régression. »

« Je serais moi aussi moins optimiste. Je trouve plutôt qu'on va vers l'uniformisation ; en tout cas, en ce qui concerne les idées. Prenons l'attitude vis-à-vis des communistes, même depuis la chute du mur. »

« Je n'ai pas l'impression que le communisme soit mal perçu, du moins dans mon entourage. »

« Je constate, moi, qu'il l'est ; on a su si bien le discréditer qu'on a fini par l'associer au fascisme, dans l'imaginaire collectif. Et l'attitude vis-à-vis d'une autre partie de la diversité, le monde musulman n'est pas meilleure : par rapport à lui, je dirais que l'Occident est en guerre froide. »

« Me concernant, je garde mon optimisme. Et ce qui importe, notamment, c'est qu'on fasse prendre conscience des plus-values fantastiques que sont les diversités, entre autres pour le monde du travail : que le fait de porter le voile peut être une plus-value, comme je l'ai expliqué, mais aussi le fait de parler arabe, par exemple, ou toutes sortes d'autres langues, en

¹ En le mettant plus en arrière.

plus du français. Mais pour amener ces évolution, pour changer les règles actuelles, il faut d'abord bien les connaître, bien connaître les règles de l'endroit où l'on vit. »

« Je veux revenir sur des expressions qui ont été dites plusieurs fois : 'les autres', là-bas', etc. Mais moi, je suis née ici, je parle français et arabe, je suis quelqu'un d'ici qui porte un foulard ; pourquoi devrais-je l'enlever ? Et j'ai trouvé du travail, plusieurs fois, malgré ce foulard. »

« Oui, mais c'est peut-être car tu es une très bonne secrétaire. Car il ne faut pas nier les difficultés que ça implique, de porter un foulard ou un voile. Et par rapport à la vision optimiste dont on a parlé, il faut bien voir que le pays d'accueil doit aussi donner leurs chances aux personnes. L'Allemagne, par exemple, a fait la démarche de voir les diversités comme des plus-values économiques. Mais ici, ça ne se fait pas, il y a un problème au niveau de la mentalité. »

→ Les raisons pour lesquelles des organismes interdisent le port du voile peuvent être des problèmes qu'il peut créer, de leurs points de vue, dans la bonne réalisation du travail, mais aussi l'idée qu'il nuirait dans le contact à la clientèle. Cependant, cela révèle une inconscience des plus-values que sont les diversités, pour le monde du travail ; quelqu'un qui porte le voile peut apporter une plus-value par rapport à une clientèle voilée ; idem quant au fait de parler arabe, par exemple, etc. Dans d'autres pays, on commence à en prendre bien conscience. Certes, cela montre que c'est le marché qui régule le monde du travail, et non plus le politique ; car celui-ci ne sait pas ce qu'il veut, est dans un vide, contrairement au marché. Pourtant, ça ne devrait pas être aux règlements d'entreprise de faire la loi (par exemple, d'interdire le voile, ce qui contredit la Constitution, selon plusieurs), mais au politique.

Pour certains, on va cependant vers bien plus d'ouverture à la diversité, notamment dans le monde du travail, du fait de la mondialisation, des échanges qu'elle induit. Pour d'autres, au contraire, c'est vers davantage d'uniformisation qu'on va ; on le voit, par exemple, dans l'attitude de l'imaginaire occidental dominant vis-à-vis du socialisme, du monde musulman, etc.

A plusieurs participants, le manque d'acceptation des diversités fait ressentir que, très souvent, on ne laisse pas même, aux personnes qui par exemple portent le voile, leurs chances de montrer leurs compétences ; et qu'on les force à se déguiser.

On a aussi posé la question de la subjectivité des raisons des interdictions : à partir de quand sommes-nous face à un symbole convictionnel ? Une robe rouge sur une communiste en est-il un ?

Deuxième question :

Refuser à une employée le port du voile, est-ce la discriminer ? Quelles peuvent être les raisons objectives et valables de l'interdiction, par un employeur, du port du voile ?

« Je propose de faire un tour de table, par rapport à cette question. »

« Je maintiens mon idée que si les choses sont claires avant l'engagement, il n'y a pas discrimination. Une règle est donc valable si elle est annoncée dès le départ, et clairement exprimée dans une charte. Et je trouve que la solution la plus simple, ce serait l'uniforme ; ainsi, la règle est d'office la même pour tous. »

« Pour ma part, je pense que l'employeur aurait à présenter des raisons de santé ou de sécurité, et à prouver qu'il n'y aurait pas d'autres solutions que l'interdiction (par exemple, il existe maintenant des casques de protection adaptables au voile ; des solutions techniques peuvent souvent exister). Et le voile pourrait aussi être adapté à un uniforme (par exemple, pour une hôtesse de l'air, il pourrait avoir les couleurs de la compagnie aérienne). Pour revenir aux situations comme le sondage, là aussi, l'employeur aurait selon moi à prouver l'importance de la neutralité vestimentaire pour la tâche concernée. »

« Je rejoins tout à fait l'idée qu'il faut des raisons concrètes, et que l'employeur aurait à prouver la réalité de ces raisons. »

« Au sujet de la première question, je rejoins également l'idée que s'il y a une charte claire, dans un organisme, on ne peut parler de discrimination. Quant à la deuxième question, elle est difficile, il faut voir au cas par cas. »

« Mais que fait-on si chaque entreprise établit une charte interdisant le port du voile ? »

« On se plie, on a l'habitude... (Rires). »

« Tout dépend de la culture d'entreprise, et de la tolérance au changement au sein de l'équipe de travail. L'employeur est obligé de tenir compte de cela. »

« Il y a aussi besoin d'un discernement de la part du chercheur d'emploi ; il doit postuler en fonction de ce qu'il est, et s'informer sur les organismes en question. »

« Je trouve, en ce qui me concerne, qu'il est très dommage qu'il y ait des chartes qui font qu'on ne laisse pas sa chance à toute personne. »

« Je trouve pour ma part les interdictions en question très discriminantes. De quel droit touche-t-on aux intimes convictions des gens, et les pousse-t-on à une certaine hypocrisie ? »

« Je pense qu'on ne doit pas voir la neutralité comme restrictive, et qu'elle est plutôt là pour éviter les distinctions entre les personnes, les classements. Par ailleurs, dans tout groupe il y a besoin de règles, dans un but de cohésion, de cohérence. En même temps, je suis convaincue qu'il ne faut pas juger de la compétence d'une personne suivant le fait qu'elle porte ou non un voile. Mais il faut aussi bien voir que les interdictions dont il est question ne s'inscrivent pas dans une guerre contre le voile : ce qui est visé, ce sont les signes convictionnels en général. Et n'oublions pas non plus l'enjeu de sécurité. »

« Je pense quant à moi que la démocratie se mesure à son respect des minorités. Et les lieux de travail devraient être également des lieux où l'on tente de faire avancer la démocratie. De ce point de vue, les syndicats, notamment, auraient un rôle important à jouer. Il serait intéressant de demander à un syndicaliste s'il faut selon lui accepter ou non une affiliée portant le voile. Il est aussi important de ne pas généraliser, de tenir compte de la diversité au sein des tâches : un poste d'ingénieur est différent d'un poste de guichetier, du point de vue du contact avec le public. Il est aussi important qu'il puisse y avoir négociation entre employé et employeur, que l'employé ait son mot à dire. Il faut questionner la subordination de l'employé, se rendre compte qu'elle n'est pas le seul rapport possible, qu'il y a déjà eu la co-gestion, et même l'autogestion par les employés. Pour en revenir au sujet de base, je dirais

que la démocratie doit être assez forte pour ne pas s'attarder sur un phénomène comme le voile ; elle a à réfléchir sur des problèmes beaucoup plus profonds. Quant à la question des raisons qui justifieraient une interdiction du voile, je répondrais : uniquement les raisons sécuritaires. »

« Je voudrais encore parler d'un fait très intéressant : un entrepreneur lui-même handicapé a créé un organisme de réinsertion professionnelle pour personnes ayant un handicap (Wheelit²). Il faut savoir que des entrepreneurs ayant un enfant handicapé ont fait un travail de conscientisation de l'importance de l'intégration des moins valides dans le milieu professionnel, et ont collaboré avec Wheelit. Et cet organisme a tellement bien fonctionné que des personnes se sont fait passer pour handicapées pour pouvoir bénéficier de ses services d'insertion. On voit donc là encore qu'une différence peut devenir une plus-value. Pour aller dans le même sens, pourquoi ne pas créer, par exemple, une agence d'intérim, ou de consultance, centrée, cette fois, sur la diversité culturelle ? »

« Un point sur lequel je voudrais attirer l'attention, c'est que l'employé peut se sentir discriminé, mais que l'employeur n'a pas forcément l'intention de le discriminer ; il y a donc deux points de vue. Mais une question importante est : qu'est-ce qui pose problème dans l'esprit des gens ? Certains peuvent avoir une très bonne intention, en interdisant le voile, mais ne pas comprendre ce qu'est le voile, le sens et l'importance qu'il peut avoir ; cela du fait qu'ils n'ont pas discuté avec des personnes qui le portent, de sorte à ce qu'ils n'ont pas pu dépasser certains présupposés. Mais personnellement, ce qui m'intéresse spécialement, c'est d'entendre ce que ressentent les personnes qui ont plutôt du mal à accepter la diversité – en effet, ici, nous sommes tous assez ouverts, favorables au dialogue, même quand nous ne sommes pas d'accord. Mais il est important d'entendre les personnes qui sont vraiment contre le voile, pour mieux comprendre leurs présupposés, leur imaginaire collectif. »

« Une chose qui joue beaucoup, c'est la peur, notamment celle de perdre sa propre culture ; on a l'impression que les femmes des pays musulmans doivent se battre pour se libérer de l'imposition de pratiques religieuses, que des choses risquent de nous être imposées. »

« Il me semble que, que l'on soit pour ou contre le voile, on sera perdant ; car dans les deux cas, on refuse d'aller vers l'autre ; je pense aussi que c'est grave d'empêcher quelqu'un de faire un travail à cause d'un voile. Et aussi qu'il ne faut pas s'imaginer que parce qu'on empêche quelqu'un de le porter, cette personne va changer à l'intérieur d'elle-même. »

« Je trouve que les personnes qui gouvernent ont choisi d'agir, par rapport à la question qui nous occupe, comme l'auraient fait les personnes non averties. Et je rappelle l'idée de Rousseau qu'il s'agit de prendre garde à ce que la démocratie ne devienne pas la dictature de la majorité. Or, ici, on a fait le choix d'une majorité, et d'une majorité qui n'est pas avertie. Mais ce dont on devrait prendre conscience, c'est que si un monde envahit le monde latin, ce n'est pas le monde arabo-musulman, mais le monde anglo-saxon. Alors qu'avec la culture arabo-musulmane, il y a depuis longtemps tout un partage et un dialogue, dans le monde méditerranéen, pas un rapport d'invasion. C'est pourquoi je suis dérangé quand on parle de peur. Car sincèrement, c'est si j'interdisais le voile à Sarah que j'aurais peur d'elle (rires). Il faut dialoguer, tout à fait d'accord, mais on ne peut donner raison à celui qui parle sans avoir la connaissance. Il faut l'aider à y accéder, mais pas lui donner raison. »

² Voir wheelit.be

« Je relèverais tout de même un point positif : dans mon travail d'artiste, je suis amenée à rencontrer des vendeurs, pour exposer mes toiles ; et je constate que le contact est souvent très bon. Je pense que c'est parce que les gens sentent que je porte mon voile librement ; je pense que l'on sent s'il est porté par soumission ou par choix. Et d'ailleurs, qu'on peut être soumise sans porter le voile... »

« Me concernant, je n'ai pas peur du fait qu'on interdise le voile dans de nombreux métiers. Car je pense que l'être humain a assez de créativité pour créer de nouvelles possibilités. »

« Je trouve très dangereuse l'idée que l'employeur peut décider quelles personnes il est prêt à engager, même si c'est dit dans une charte. Car où cela s'arrêtera-t-il ? »

« Je trouve qu'il est essentiel de sensibiliser les jeunes, pour parvenir à une acceptation des diversités en général et du voile en particulier. Que les personnes portant le voile aillent dans les écoles, pour expliquer pourquoi elles le portent. »

→ **Pour certains, les interdictions dans le monde du travail, si elles sont annoncées avant l'engagement, et clairement formulées dans une charte, ne sont pas un problème, en ce que l'on peut alors décider librement d'accepter ou non le poste. Plusieurs autres participants voient, même dans ces conditions, les interdictions comme discriminatoires, et font remarquer que si un grand nombre d'employeurs font cela, il y a évidemment exclusion. De plus, si l'employeur a une telle liberté d'interdiction, où ses règles vont-elles s'arrêter ? Dans le même sens, l'idée a été défendue que les interdictions devraient être fondées sur des raisons objectives, démontrées par l'employeur, et que l'ensemble des possibilités d'alternatives devraient être passées en revue.**

D'autres rappellent que l'idée de neutralité, à l'origine de l'interdiction questionnée, veut éviter qu'on fasse des distinctions entre les personnes, qu'on les classe (et qu'il y aurait aussi un enjeu de sécurité).

Un autre point de vue défendu est que la démocratie se mesure au respect des minorités. Et aussi qu'il faudrait éviter la généralisation des lois, juger les situations, les types de postes de travail, au cas par cas. Ainsi que questionner la subordination dans le domaine professionnel, se rendre compte qu'elle n'y est pas la seule relation possible.

Notons aussi que la démocratie aurait à s'occuper de problèmes bien plus profonds que le voile.

Il a également été rappelé que porter un voile n'implique pas une attitude de prosélytisme.

Selon certains, aussi, il est important de voir que ce qui menace ici la culture, c'est la monde anglo-saxon, pas le monde arabe – ce dernier est plutôt, traditionnellement, dans une attitude de dialogue. Ainsi, l'interdiction provient d'une méconnaissance de la situation.

Propositions de recommandations.

« J'en ai déjà recueillies plusieurs : favoriser une prise conscience du fait que la multiculturalité est une plus-value dans le monde du travail, dans un monde globalisé ; créer une agence de consultance ou d'insertion centrée sur la multiculturalité ; s'écouter et recueillir les représentations des uns et des autres sans jugement, pour mieux comprendre l'imaginaire collectif. »

« Beaucoup plus de sensibilisation à l’interculturalité. »

« Et j’ajouterais : de la maternelle à la formation continue – en effet, il existe très peu de formation pour adultes, dans ce domaine. »

« J’aurais, moi, voulu poser une question : la volonté d’interdire les signes convictionnels est-elle apparue avec la question du voile ? Je pense que ce serait intéressant de la savoir. »

« Je dirais : éveiller l’intelligence émotionnelle, cette façon d’aborder l’autre basée sur le ressentir plutôt que les présupposés. »

« Ne pas s’arrêter à une porte fermée, se rendre compte qu’une autre pourrait s’ouvrir ailleurs, grâce à la créativité. »

« Je n’ai pas de recommandation précise, mais j’aimerais que l’on tente de rendre les différences naturelles, d’en faire des éléments du paysage. »

« Ma recommandation est surtout : donner toujours une chance à la personne. Et pour les gens différents ; être créatifs, comme nous le disions, et se battre. »

« Ne pas parler seulement, comme on le fait la plupart du temps, des femmes auxquelles on impose le voile, mais parler aussi de celles qui voudraient le mettre, mais auxquelles on l’interdit. »

« Ne pas se battre seulement pour soi, mais pour une vision de société. Je comprends votre revendication de donner leurs chances aux personnes différentes. Mais je dirais que ce n’est pas une chance, qu’il faut leur donner, mais un droit. Et je pense que la plupart des femmes luttant pour leur émancipation, dans les pays musulmans, seraient contre la loi d’interdiction du voile qui vient d’être votée ici, car celle-ci touche une liberté culturelle. Il faut se battre, avec la réflexion, et éviter la pensée fataliste. »

→ Favoriser une prise de conscience du fait que, dans un monde globalisé, la multiculturalité est une plus-value, dans le monde du travail.

Créer une agence de consultance ou d’insertion centrée sur la multiculturalité

S’écouter et recueillir les représentations des uns et des autres sans jugement, pour mieux comprendre l’imaginaire collectif.

Organiser bien plus de sensibilisation à l’interculturalité, de la maternelle à la formation continue (d’autant qu’il existe très peu de formation pour adultes, dans ce domaine).

Pour les personnes victimes de discriminations : développer créativité et combativité.

Ne pas parler seulement, comme on le fait la plupart du temps, des femmes auxquelles on impose le voile, mais aussi de celles qui voudraient le mettre, mais auxquelles on l’interdit.

Ne pas se battre seulement pour soi, mais pour les libertés de tous. Ne pas donner à chacun une chance de pouvoir travailler, mais un *droit* au travail.

→ Les interdictions du voile dans le monde du travail révèlent une inconscience des plus-values que les diversités peuvent y apporter (par rapport à une clientèle voilée, par

exemple). On commence à le comprendre et à agir en conséquence dans certains pays (mais cela fait aussi apparaître que c'est le marché qui régule le monde du travail, et non plus le politique). Ici, cependant, il reste beaucoup de réticences à intégrer ces diversités. Ainsi, selon beaucoup on ne laisse très souvent pas même leurs chances, dans le domaine professionnel, aux personnes qui portent le voile. Pour certains, néanmoins, on va dans ce domaine vers plus d'ouverture à la diversité ; mais pour d'autres, c'est vers davantage d'uniformisation qu'on se dirige.

Toutefois, une partie des participants estime que les interdictions dans le monde du travail, si elles sont clairement formulées dans une charte, ne sont pas un problème. Pour plusieurs autres, de telles interdictions restent discriminatoires. Et quid si un grand nombre d'employeurs les décrètent ? Dans le même sens, l'idée a été défendue que les interdictions devraient être fondées sur des raisons objectives et démontrées.

D'autres rappellent que l'idée de neutralité, se trouvant à l'origine de l'interdiction questionnée, veut éviter qu'on fasse des distinctions entre les personnes, dans une visée de démocratie. Mais un autre point de vue défendu est que la démocratie se mesure au respect des minorités – et aussi qu'elle aurait à s'occuper de problèmes bien plus profonds que le voile.

Propositions de recommandations :

- favoriser une prise de conscience du fait que la multiculturalité peut-être une plus-value dans le monde du travail.
- Créer une agence de consultance ou d'insertion centrée sur la multiculturalité.
- Faire en sorte que le monde du travail soit régi par le politique, les lois civiles, et non l'arbitraire des employeurs ou la seule logique du marché.
- S'écouter et recueillir les représentations des uns et des autres sans jugement, pour mieux comprendre l'imaginaire collectif.
- Organiser bien plus de sensibilisation à l'interculturalité, notamment pour les adultes.
- Pour les personnes victimes de discriminations : développer créativité et combativité.
- Ne pas parler seulement, comme on le fait la plupart du temps, des femmes auxquelles on impose le voile, mais aussi de celles auxquelles on l'interdit.
- Ne pas se battre seulement pour soi, mais pour les libertés de tous. Ne pas donner à chacun une chance de pouvoir travailler, mais un *droit* au travail.

La question du voile à l'école a déjà été plusieurs fois abordée, directement ou indirectement, lors des débats précédents. Elle y a suscité des échanges multiples et animés. Nous nous sommes cette fois concentrés sur ce thème. Du fait que nous avons déjà traité plusieurs des aspects de la problématique, nous n'allons pas revenir en détail sur ceux-ci dans cette introduction, mais passer rapidement aux questions desquelles nous sommes partis, et aux débats qu'elles ont suscités.

Comme nous l'avons vu, dans l'enseignement officiel en particulier, on met en avant le principe de neutralité, pour justifier les interdictions des signes convictionnels. Et ce principe sous-tend une grande partie des réactions négatives, en général, face au port de ces signes.

Nous allons donc revenir sur cette question déjà soulevée : la neutralité qu'on invoque là, est-ce un respect et une intégration des diversités, ou une neutralisation, une uniformisation ? Et prend-t-on en compte les effets de ces interdictions sur les identités individuelle et religieuse des enfants, ainsi que des parents ? (Sans oublier, bien sûr, les enseignants).

La séance s'est ouverte par quelques réflexions sur les aspects juridiques.

« Devrions-nous commencer par voir de plus près les lois qui interviennent, par rapport aux problèmes concernés ? Notamment le décret neutralité. Nous avons ici quelqu'un de la Ville de Namur, qui a un poste important par rapport à l'enseignement. Peut-être peut-il nous aider à y voir plus clair ? Par exemple, il semble que les interdictions du port de signes convictionnels soient à la fois contraires aux Droits de l'homme et anticonstitutionnelles. Qu'en pensez-vous ? »

« Certains sont de cet avis, oui. Mais le problème est qu'il y a de nombreuses lois et instances qui interviennent ici. Pas seulement la Constitution. »

« Oui, mais la Constitution est fondamentale. »

« Tout à fait. »

« Et les interdictions dont il s'agit ici ne respectent pas la Convention européenne des Droits de l'homme. »

« Pourriez-vous aussi nous préciser les choses quant aux dispositions légales dans les différentes sphères de l'enseignement en Belgique ? »

« Je ne pense qu'il faille faire une approche trop axée sur les lois. D'autant que celles-ci changent sans cesse, s'adaptent aux nouvelles situations. »

« En effet, je pense qu'il n'est pas nécessaire d'être un grand juriste, pour réfléchir sur tout cela. »

« Venons-en donc à la première question élaborée pour nourrir le débat » :

Première question :

L'esprit critique et la volonté d'objectivité sont, bien sûr, essentiels à l'école. Mais cela demande-t-il une forme de « neutralisation » ou, plutôt, une acceptation de l'ensemble des diversités ?

« Ces question me taraudent : autant je ne suis pas pour le voile, autant je ne suis pas dérangée par une professeur voilée, par exemple. Et même, je trouve qu'il n'y a pas assez de diversité, à l'école ; c'est essentiel que les élèves soient confrontés aux différences ; même, par exemple, celle du handicap ; il faut que les jeunes puissent s'ouvrir au monde extérieur ; c'est important notamment pour le développement de l'esprit critique. Et en même temps, concernant les vêtements, j'aime bien l'idée d'uniforme. »

« Mais l'uniforme ne favoriserait pas la diversité. »

« C'est vrai ; mais c'est surtout à cause de la mode, de la dictature des marques, que je suis attirée par cette solution. »

« Mais pour quelqu'un qui porte le voile, c'est une vraie déchirure, de devoir s'exposer sans. »

« Oui, c'est pour moi quelque chose de très important pour l'épanouissement, pour pouvoir être moi-même. Cependant, personnellement, si porter le voile m'empêchait de continuer à aller à l'université, je me plierais à l'interdiction. Car ce qui prime avant tout, pour moi, c'est la connaissance. Néanmoins, je continuerais à soutenir celles qui refuseraient de faire cette concession. »

« La question de laquelle nous sommes partis met en parallèle esprit critique et neutralité, ce qui me semble très pertinent. S'il fallait choisir entre le foulard et l'esprit critique, je choisirais le second – mais je ne pense pas que la question se pose en ces termes. Je pense que ce qu'il y a de valable, dans les idéaux de la neutralité, c'est avant tout l'esprit critique – la neutralité ne serait pas, dès lors, une question d'apparence, mais d'esprit – ce qui renforcerait l'idée qu'il n'y aurait pas de contradiction entre une neutralité cohérente et les diversités. L'esprit est la première chose qui doit nous motiver aujourd'hui. Son développement est la vraie mission de l'école et de l'université – même si dans les faits, il est loin d'y être toujours une priorité (par exemple, les professeurs d'université, bien souvent, n'aiment pas qu'un élève s'écarte du syllabus, lors de l'examen). En bref, il faudrait rapprocher neutralité et esprit critique. »

« Je pense aussi que l'esprit critique doit se confronter à la diversité, qu'il n'y a pas d'opposition entre les deux.

Par ailleurs, il faut bien voir que cela existe, des filles et des femmes obligées de porter le voile. Par rapport à cela, il s'agit de faire un travail éducatif.

Une autre chose importante pour moi, c'est de se rendre compte que les questions qui se posent ici concernent tout le monde, que c'est surtout la question de la liberté – la liberté de porter ou de ne pas porter le voile n'en est qu'un cas particulier. »

« Demander de l'extérieur, à une religion ou une culture, de changer ses pratiques, lui dicter une vision, c'est très dérangeant. (Est-ce différent du fait d'interdire, par exemple, d'avoir des cheveux longs, tout simplement ?) C'est l'attitude de l'eurocentrisme, avec ses idées

comme celles de sous-développement, par exemple, idées inacceptables, qui ont été réfutées par les progressistes occidentaux.

Si une culture a un aspect problématique, le dépassement doit se faire de l'intérieur ; concernant l'islam, cela doit se faire par une intensification du développement de sa connaissance, spécialement par les musulmans, par une vraie lecture de ses textes. »

« Oui, mais je ne voulais pas dire qu'il s'agit d'interdire ; cela n'aurait pas de sens. »

→ **Les points de vue exprimés : la neutralité est un esprit – par excellence, l'esprit critique – et n'est pas à situer au niveau des apparences, des choix de vêtements, de symboles, etc. Si de tels choix, de la part de personnes issues d'autres cultures, posaient néanmoins problèmes, ou provenaient d'une contrainte, ce ne serait pas par une autre contrainte que l'on résoudrait le problème ; le dépassement devrait se faire depuis l'intérieur de la culture concernée, et, au sujet notamment de l'islam, grâce à une vraie connaissance de celui-ci.**

L'esprit critique évoqué, c'est lui qui devrait être le souci premier de l'enseignement, mais il ne s'oppose pas à la diversité, tout du contraire.

L'importance de l'intégration des différences est spécialement grande à l'école, afin que les jeunes se familiarisent avec l'autre, le plus tôt possible et le plus possible. (En même temps, la possibilité de l'uniforme continue à séduire certains, qui sont pourtant de l'avis qui vient d'être formulé).

Deuxième question :

Le décret *neutralité* exige que l'enseignant « refuse de témoigner en faveur d'un système philosophique ou politique ». Quel sens donner ici au mot « témoigner » ? Ce décret respecte-t-il les libertés d'expression et de religion ? Ne fait-on pas l'amalgame entre signe convictionnel et prosélytisme ?

« Si un enseignant porte un voile ou une croix, ça ne signifie pas qu'il va prêcher pour ses croyances, ce serait assez fou de croire ça. »

« Vous allez peut-être penser que c'est une bombe, ce que je vais dire : à l'école, je n'interdirais pas les symboles aux élèves, mais bien aux professeurs. (D'accord, ce serait entraver une liberté ; mais la liberté, par nature, ne peut pas ne jamais être entravée, elle soit toujours être limitée quelque part). Je leur interdirais tout symbole convictionnel, y compris les symboles laïques (en tout cas dans les écoles fondamentales et secondaires – l'université, c'est autre chose). Cela car les élèves ont tout de même encore de l'admiration pour leur professeur, et par là il les influence, leur transmet forcément des choses. Par exemple, je défends la cause palestinienne, mais je ne vais pas venir dans l'école où j'enseigne avec mon keffieh. »

« A propos du mot 'témoigner', dans le texte du décret, cela devrait être interprété comme visant des choses allant bien au-delà du domaine de l'apparence. Ceci dit, il est impossible de ne pas prendre des positions philosophiques ou politiques ; dire que le monde est réel, par exemple, c'est déjà exprimer une conception philosophique. Et vouloir effacer tout système, c'est aussi prendre position. Le professeur ne peut pas non plus y échapper (par exemple, s'il considère que tous ses élèves sont égaux il manifeste une prise de position politique). »

« Plutôt que de dire 'témoigner', il faudrait peut-être dire 'afficher' ? »

« Peut-être, mais même là, ces problèmes persistent. »

« J'ai beaucoup réfléchi à la question de l'interdiction à l'école, et j'en suis venu à penser que cette interdiction n'apporte rien. Je suis musulman de naissance et de culture, et j'ai eu un professeur d'espagnol qui était un père en soutane. Mais c'est son cours, qui m'a marqué, pas cette soutane. Et en fait, j'aurais davantage peur de quelqu'un qui soit neutralisé par un uniforme. Quand le professeur affiche ce qu'il pense, il laisse finalement plus de liberté à l'élève, plus de possibilité d'interroger ses visions du monde, car il rend ces dernières plus visibles. »

« C'est aussi mon avis : le mieux, ce serait que la diversité soit très présente, dans l'enseignement, pour que l'élève puisse l'aborder, la rencontrer ; que les pères viennent en soutane, les bouddhistes en toge orange, ... »

« Si l'enfant côtoie une femme de ménage voilée, une puéricultrice voilée, il ne se tracassera plus sur ces différences. Et certes, ce serait bien de lui parler de ces choses mais pas comme des différences, des choses étrangères, mais comme les résultats de choix libres, et aussi des choses qui font partie du paysage. »

→ Les points de vue exprimés : les élèves admirent les professeurs, qui, pour cette raison, leurs transmettent beaucoup de choses. De ce fait, les enseignants devraient s'abstenir de porter des signes convictionnels.

Pour d'autres, il est impossible de vivre sans prendre des positions philosophiques. Et le fait de les rendre plus visibles aide finalement l'élève à en faire une approche plus consciente et critique. De plus, cela aide l'élève à ressentir la diversité comme naturelle.

Troisième question :

Les enfants ont-ils déjà une conscience religieuse autonome, une capacité de décision libre ? Mais si on interdit le port du voile, peut-on autoriser le baptême catholique des enfants, à un âge où l'absence de choix ne fait pas de doute ?

« Je pense que la liberté se construit dans les choix. (Certes, il faut peut-être mettre certaines limites, pour qu'un enfant de trois ans ne soit pas voilé. Quoique le baptême, par exemple, est imposé à l'enfant). »

« Notons tout de même que le baptême est réversible : on peut demander, à la Commune, de ne plus faire partie de l'Eglise. Et ce sont les familles qui optent ou non pour le baptême de l'enfant ; nous sommes donc là dans le domaine privé et non publique. »

« Concernant le voile, mes filles voudraient le porter, mais je leur explique qu'il faudra qu'elle le fassent une fois qu'elles se sentiront vraiment prêtes, dans leur cœur, et pas car leur mère le fait. Les parents doivent expliquer les choses aux enfants, sur base d'une connaissance de l'islam – j'ai moi-même énormément lu par rapport à l'islam. »

« Pour moi, l'enfant a une conscience religieuse. Lorsque je vivais au Maroc, le professeur tentait d'obliger les élèves à manger lors du Ramadan. Mais la majorité refusaient de rompre le jeûne. Repensons aussi à la petite Allemande d'origine turque, évoquée par Sarah, qui portait le voile contre l'avis de ses parents. »

→ Les points de vue exprimés : c'est justement dans les libres prises de décisions que la liberté peut se construire, d'où l'aspect problématique des interdictions concernées. De plus, l'enfant paraît avoir une conscience religieuse (un signe de cela, semble-t-il : il peut suivre des préceptes religieux contre l'avis de ses parents ou professeurs). Des jeunes sont certes contraints, dans le domaine religieux notamment ; mais on parle plus de ceux qu'on contraint à suivre des préceptes religieux, que de ceux qui voudraient les suivre, mais auxquels on l'interdit.

Quatrième question :

Même en considérant que les enfants ne seraient pas autonomes sur le plan religieux, une interdiction dans le fondamental ne porterait-elle pas atteinte à l'identité et à la religiosité des élèves (et, à travers eux, de leurs parents) ?

« En Belgique, c'est aux familles de choisir entre les écoles confessionnelles et les écoles laïques. Nous sommes donc là dans la sphère privée et non publique, en fait. Je ne pense donc pas qu'on puisse accuser l'Etat d'interdire les signes convictionnels dans l'enseignement. »

« Autre observation : en Turquie, pays musulmans mais à gouvernement laïque, les signes religieux sont interdits dans l'espace publique. »

« Mais ici, nous sommes dans un pays neutre, qui devrait donc accepter la diversité. »

« Au sujet de la distinction publique et privé, il ne faut pas faire de confusion : l'école n'est pas une sphère privée, même dans le libre. »

« Pour en revenir aux cours de religion, je pense qu'ils sont une bonne chose. Par rapport à moi, qui n'ai suivi que des cours de morale, je trouve que les gens qui ont suivis des cours de religion ont plus d'ouverture aux religions en général. »

« Par rapport au débat en général, il est important de se rappeler qu'il n'est pas question que du voile, mais de tout signe religieux, politique et philosophiques. »

« Et si on considérait le voile comme un signe culturel, les choses ne seraient-elles pas différentes ? »

« Peut-être que oui. Mais le voile se situe tout de même plus dans le domaine de l'idéologie, je pense. Et, pour en revenir à la question de l'âge et de la liberté, je pense vraiment qu'une fille de trois à douze an pourrait vraiment difficilement choisir librement. Par ailleurs, le voile ne devrait surtout pas empêcher le suivi de certains cours. »

« Pour en revenir à l'exemple de la Turquie, il est important de ne pas confondre la laïcité qu'on y trouve avec la laïcité en France, qui est liée à la République et à la démocratie. En Turquie, il s'agit d'interdictions imposées par des militaires, avec une claire volonté d'uniformisation. Et au sujet de l'uniformisation, rappelons-nous que nous avons critiqué Staline et Pol Pot car ils imposaient des uniformes. L'enfant ne doit pas être comme les autres, il doit être différent ; la diversité doit être intégrée. Il faut établir des dialogues culturels d'égal à égal. »

« Et pour en revenir à l'interdiction des signes politiques : sommes-nous cohérent, avec ce genre d'interdiction ? Ne voit-on pas de nombreux drapeaux américains, sur des T-shirt, dans les écoles, et ne sont-ils pas clairement des symboles politiques ? Je n'ai jamais entendu qu'ils pourraient faire l'objet d'une interdiction. Même question pour la minute de silence, dans les écoles, après les attentats du 11 septembre. N'était-ce pas un choix politique ? Car il y a des foules de victimes, dans le monde, pour lesquelles on ne se recueille pas ainsi. »

« Je pense que nous aurions encore beaucoup à nous dire, sur tout cela... J'aimerais que nous ayons plus de temps encore pour discuter. Une chose que je voudrais vraiment dire, c'est que j'aimerais que les gens qui mettent le voile ne soient pas des gens qui se ressemblent, des gens qui aient le même point de vue. J'aimerais qu'il puisse y avoir des conseils de sages, où l'on puisse vraiment dialoguer. Qu'il y ait plus d'ouverture, que chacun ne se limite pas à ses propres références culturelles, qu'on ne dise pas : 'voilà, nous avons mené nos luttes, nos femmes ne s'habillent plus comme ça, un point c'est tout.' Il faudrait cesser de nous cramponner à nos certitudes, être plus humbles et réceptifs.

Un moine bouddhiste s'apprêtait à donner cours à ses élèves, quand un rossignol est rentré par la fenêtre, et se mit à chanter. Après ce chant, le moine déclara que la leçon était terminée, que c'était l'enseignement du jour. J'aimerais qu'on prenne exemple sur lui. »

« Ma fille m'a supplié de pouvoir aller à l'école avec les vêtements qu'elle avait mis pour aller à la mosquée, pour que ses camarades puissent les voir. »

« Il est normal que les petites filles s'identifient à leur mère. »

« Je ne vois pas cela en termes d'identification. »

« En tout cas, je comprends ton point de vue, car tu fais ces choix librement. Mais n'oublions pas les personnes qui sont contraintes. »

« Ici, nous sommes entre gens ouverts, qui sont vraiment capables d'échange. C'est pourquoi je vais me permettre de poser la question suivante. J'hésite à utiliser le verbe devoir, mais : est-ce que vous ne devez pas accepter que des gens ne soient pas d'accord avec le port de signes convictionnels dans certaines sphères ? »

« Le problème est qu'aujourd'hui, le dialogue manque, et pas seulement par rapport au voile, mais aussi, notamment, par rapport à un système économique catastrophique. Le dialogue, et la connaissance : cela a été une chance, pour moi, au Maroc, de pouvoir approcher la philosophie occidentale. Mais en Occident, dans l'enseignement, parlons-nous de l'Afrique ? Très peu ; et quand il s'agit d'Afrique subsaharienne, quasiment pas. On y parle juste du voile, c'est tout. Mais il s'agit de se rendre compte que la société est multiculturelle, et qu'un vrai dialogue est indispensable. »

« Pour certains, la neutralité, c'est tout effacer, ne pas débattre ; c'est avoir peur que l'enseignant témoigne de quelque chose. Et je pense que la religion est devenue le méchant. Mais je pense qu'on est souvent trop critique, vis-à-vis d'elle, et qu'il faut se rendre compte de tout ce que peut apporter, en particulier, l'histoire des religions. »

« Mais il faut aussi respecter que des gens choisissent l'enseignement officiel pour pouvoir éviter la religion. Pour se rendre compte de l'importance de la neutralité dans

l'enseignement, on peut penser au fait qu'on n'accepterait pas qu'on dise aux élèves, à l'école, de voter MR. »

« Je trouve pour ma part qu'on cloisonne trop les choses. »

« Pour rebondir par rapport à l'idée de l'imposition aux enfants : il est problématique de dire que si l'enfant ne choisit pas, une chose comme le voile lui est imposée ; en effet, si l'enfant grandit avec de telles choses, elles lui sont naturelles, on ne peut parler d'imposition. »

« Ne nions pas qu'il y a des enfants auxquels on impose ces choses. Mais cela signifie-t-il qu'il faille les interdire ? Je pense qu'il faut se méfier de la généralisation des lois. »

« Pour ma part, je trouve que l'autorité est de plus en plus décriée. A une époque, on l'associait au fascisme ; dans la problématique dont on parle, on l'associe à une attitude antimusulmane. Or, je ne suis absolument pas antimusulmane, mais je comprends cette volonté d'interdiction à l'école, je pense qu'elle est normale dans un Etat laïque. Je serais tout aussi sévère vis-à-vis d'une croix. Je me demande aussi si la religion n'est pas quelque chose de si personnel que cela ne devrait pas être enseigné à l'école (mais c'est un avis très personnel). »

« En ce qui me concerne, je suis de plus en plus opposé à l'interdiction du voile à l'école, car elle n'apporte rien. La neutralité, doit concerner les espaces, pas les sujets. On fait l'amalgame entre les deux. Et le conflit Orient-Occident est basé sur l'absence de dialogue et d'intégration des différences. »

« Mais le sujet qui travaille dans l'administration, ne fait-il pas partie de l'espace publique où il travaille ? En tant que fonctionnaire, on me considère comme un prolongement de l'Etat. »

« Certes, le fonctionnaire est serviteur de l'Etat, mais je ça ne met pas en cause, pour moi, la séparation entre le sujet qu'il est et l'espace, même si c'est un grand débat. Supprimer cette séparation, c'est tuer le sens de la laïcité. »

« Au sujet de la neutralité, pour l'atteindre vraiment, il faudrait éviter toute hiérarchisation (entre religions, idées politiques,...) »

« Pour ma part, je voudrais rappeler la relativité des choses, le fait qu'elle peuvent être si différentes, et même contraires, selon l'angle sous lequel on les considère. Et pour moi, cela nous oblige parfois à trancher par des lois. Par exemple, au sujet des cours de religion, le fait qu'ils posent tant de problèmes me fait me demander s'ils ont vraiment leur place à l'école. Et concernant le voile, il est dommage que ce ne soit pas un symbole plus discret, il aurait ainsi sans doute pu passer – on voit ainsi que cela tiens à peu de choses, certes. Et il est vrai qu'il y a peu, les femmes catholiques se voilaient également. »

« Oui, et celles de la famille royale le font toujours ; et ce genre de choses ne cesse de varier dans l'espace et le temps. En ce qui me concerne, je suis tout à fait d'accord avec l'idée qu'il ne faut pas hiérarchiser ; c'est le respect de l'autre qui importe avant tout ; quand il y a problème, c'est à cause d'un manque de dialogue. »

« Ma grand-mère, d'origine occidentale, portait le voile durant l'absence de son mari, pendant la guerre, et elle s'y habitua tant qu'elle continua à le faire bien au-delà de cette période. Puis, ses enfants lui firent comprendre petit à petit que cela les gênait un peu, et elle perdit cette habitude. Mais elle n'aurait pas du tout aimé qu'on lui interdise cette habitude. Je comprends que les gens refusent d'ôter le voile si c'est sous contrainte. »

« Mais n'oublions pas que dans nos écoles, il y a de nombreux échanges multiculturels. L'important est d'avoir une certaine égalité entre les gens. Et d'éviter l'agressivité, qui crée des escalades. »

« Mais c'est justement le problème de l'interdiction, elle va favoriser le discours des extrêmes, pas le cercle des avertis, qui se rétrécit chaque jour. »

« Vous parliez justement de l'égalité entre les élèves. Mais qu'ils soient égaux, cela n'impliquerait-il pas qu'ils puissent porter les signes qu'ils désirent ? »

« Oui, pourquoi ne pas viser l'égalité dans la diversité ? »

→ Une idée déjà abordée a été développée davantage : la neutralité – ou la laïcité – ne doivent pas être l'effacement des différences, mais leur intégration. Attention, à ce propos, aux Etats se voulant laïques, comme l'Etat turque, mais qui, en fait, visent plutôt une uniformisation totalitaire. Les interdictions joueront le jeu des extrémistes, et risquent d'empêcher le dialogue ; la neutralité devrait concerner l'espace, et non les sujets ; la vraie neutralité, c'est l'absence de hiérarchie entre les cultures, le fait de ne pas considérer comme supérieures, par exemple, nos habitudes vestimentaires d'occidentaux modernes. Pour d'autres, cependant, la neutralité dans l'enseignement passe par l'interdiction des signes convictionnels.

Selon certains, la connaissance de l'histoire religions est un important facteur d'ouverture. Pour d'autres, la religion est quelque chose de si personnel qu'il n'est pas évident qu'elle ait sa place à l'école.

Plus généralement, de forts appels ont été lancés à l'ouverture aux différences, à l'effort de décentrement, de connaissance des autres cultures.

Il y a cependant toujours des divergences sur la question de savoir si l'enfant a une autonomie religieuse.

Concernant les signes politiques dans l'enseignement, il y en a bien plus qu'on ne le pense et, bien souvent, on ne s'en soucie pas (pensons aux drapeaux états-uniens sur de nombreux vêtements...)

→ Les points de vue présentés : Au sujet du sens de la neutralité visée dans l'enseignement et ailleurs ; celle-ci est un esprit – par excellence, l'esprit critique (but premier de l'enseignement) – et n'est pas à situer au niveau des apparences, des choix de vêtements, etc. Cet esprit ne s'oppose pas aux diversités : au contraire, il les intégrera. D'autant plus que l'intégration des différences est spécialement grande à l'école, afin que les jeunes se familiarisent autant que possible avec l'autre. En outre, c'est dans les libres prises de décisions que la liberté se construit. De plus, les interdictions risquent fort de favoriser la révolte ou le repli sur soi des jeunes, de jouer le jeu des extrémistes, de défavoriser le dialogue. Ce que les cultures doivent dépasser, elles doivent le dépasser essentiellement par elles-mêmes, et à travers le débat. (Un groupe assez important de participants rejoint ces points de vue).

Pour d'autres, la neutralité dans l'enseignement passe par l'interdiction des signes convictionnels. Notamment car les professeurs sont encore admirés des élèves, et doivent de ce fait tenter de les influencer le moins possible. Néanmoins, selon certains, on pourra aborder un enseignement d'autant plus librement qu'on connaît les positions de l'enseignant.

Concernant la conscience et l'autonomie religieuse des enfants, les opinions sont partagées.

SYNTHESE GENERALE

Les participants dans leur totalité estiment bien entendu que l'imposition du port du voile n'est pas acceptable (bien qu'il semble qu'elle soit relativement rare. On constate cependant qu'on parle bien plus des femmes qu'on contraint que de celles qui optent librement pour le voile). D'autre part, la plupart d'entre nous pensent qu'interdire le voile, de façon générale, à quelqu'un qui désire le porter, est une atteinte à la liberté individuelle, et est contraire notamment aux Droits de l'homme. Néanmoins, certains sont favorables à des interdictions dans certaines sphères : principalement, l'enseignement (surtout le fondamental), une partie du monde du travail, et les institutions publique – là aussi, souvent en partie seulement.

Concernant l'enseignement, les arguments principaux avancés sont : que les enfants n'ont pas encore d'autonomie sur les plans religieux et philosophique ; le fait que le port du voile risque d'empêcher le suivi de certains cours et activités ; le fait que les professeurs devraient tenter d'influencer les élèves le moins possible, de se montrer les plus neutres possibles (en effet, ils sont encore souvent admirés des élèves, et ont par là une possibilité d'influence sur eux) ; le fait que le professeur devrait veiller à ne pas exacerber les différences qui isolent chacun avec sa religion, ses croyances ; du fait que le rôle de l'école est le développement de l'esprit critique, ce qui relève des croyances ne devrait, dans l'école « publique », trouver sa place que dans les cours sur la religion et la philosophie.

Au sujet de la sphère professionnelle, les principales raisons formulées sont les suivantes : l'aspect sécuritaire lié à certaines professions (notamment dans la police), et le fait que, selon une partie des participants, une absence de neutralité vestimentaires peut créer des tensions dans une équipe. Certains d'entre nous estiment aussi que si l'interdiction est clairement spécifiée dans une charte de l'organisme concerné, elle est acceptable, en ce qu'il n'y aurait alors pas de discrimination.

A propos des institutions, la justification qui a été présentée est l'exigence de neutralité de l'Etat laïque.

Ces argumentations se basent notamment, explicitement ou non, sur certaines conceptions de la neutralité, de la laïcité et de la citoyenneté : la laïcité est une séparation entre, d'une part, le religieux et, d'autre part, l'Etat, ainsi que, pour certains, le citoyen en tant que tel. Cela suppose une neutralité de l'Etat dans ses propres sphères en tout cas, ainsi que dans certaines autres, comme celle de l'enseignement en général. Neutralité qui devrait notamment concerner le domaine de l'apparence (au sein des partisans de ces avis, il y a une série de nuances). Cette neutralité a pour but d'éviter qu'on fasse des distinctions entre les personnes, qu'on les classe dans des catégories, afin notamment d'éviter les tensions, les rejets de l'autre,...

Un argument important, exprimé à ce propos, est que tout est langage, y compris un vêtement, et qu'il est nécessaire de tenir compte de la façon dont une culture comprend ce langage, même si cette façon de comprendre peut être critiquable.

Un autre avis faisant partie de cet ensemble de points de vue (pas forcément partagé par les défenseurs de chacun des arguments qui précèdent) est que s'intégrer à la citoyenneté d'un pays, c'est obéir aux lois de ce pays, et faire passer au second plan les particularités culturelles des individus.

Certains estiment aussi que, si l'on répond positivement à des revendications culturelles et religieuses, d'autres revendications apparaîtront chaque fois, de sorte qu'il faille mettre des limites assez tôt. Dans le même sens, plusieurs d'entre nous craignent un

retour à un stade où la religion dominait tout, au détriment de la liberté.

En opposition ou en complément à ces façons de voir, une série d'autres points de vue ont été développés. La laïcité n'est pas à comprendre comme la mise au second plan ou l'effacement des diversités, mais comme leur intégration dans l'ensemble des sphères de la société, et même comme la défense des libertés individuelles et des minorités. La laïcité rejoint ainsi les idéaux de la véritable démocratie, en tant qu'écoute et intégration des minorités (et non pouvoir de la majorité). Elle est également indissociable de l'esprit critique, qui, de ce point de vue, implique la capacité de sortir de soi, de s'ouvrir, de penser de façon autonome par rapport à sa propre culture.

Concernant le domaine scolaire, il devrait, dans cette optique, permettre le plus possible la rencontre des différences et la familiarisation avec elles, de sorte qu'il est important d'y laisser entrer la diversité. De plus, la découverte de la différence est également essentielle dans le développement de l'esprit critique, développement qui devrait être la mission première de l'enseignement. En outre, concernant l'autonomie religieuse et philosophique des enfants, on peut observer que la liberté, l'autonomie, se construit dans les choix, dans l'action libre. Et aussi que les élèves pourront aborder l'enseignement d'un professeur avec d'autant plus de recul que les partis pris de celui-ci seront rendus explicites (par exemple, par un signe convictionnel). Par ailleurs, la majorité des participants sont de l'avis que porter un tel signe n'implique en rien le prosélytisme.

Le monde du travail, dans cette optique, devrait également être un lieu d'apprentissage du vivre ensemble et de la démocratie (non un lieu d'uniformisation et de subordination abusive). Et à propos de l'idée que la formulation d'interdiction dans une charte évite la discrimination, quid si l'ensemble des employeurs optent pour de telles interdictions ? Il a aussi été mis en avant qu'on a trop peu conscience du fait que les diversités peuvent être une plus-value, dans le domaine du travail (par exemple, vis-à-vis d'une clientèle voilée). D'un autre côté, est-ce au marché de réguler ces choses ? N'oublions qu'il n'est sans doute aucunement par nature favorable aux diversités. A différents participants, il semble plus sain que le politique assure le respect des différences, et que celui-ci ne dépende pas de l'arbitraire des employeurs ou de la logique marchande. A ce propos, plusieurs d'entre nous sont de l'avis que toute interdiction de la part d'un employeur devrait être fondée sur des raisons objectives et démontrées (raison sécuritaire, obstacle matériel à la réalisation du travail, influence, par exemple, lors de la réalisation d'un sondage, etc.)

Quant aux espaces des institutions, peut-on considérer un sujet comme le prolongement de l'Etat, n'est-ce pas porter à atteinte à son identité ? A ce propos, il a été proposé de considérer séparément les lieux institutionnels des personnes qui y travaillent.

Concernant la citoyenneté, plusieurs participants en ont défendu une vision autre que l'obéissance aux lois d'une nation : l'idée que c'est l'ensemble des citoyens qui devraient construire en permanence la société, ce qui implique que celle-ci est mouvante, doit évoluer selon ses nouvelles composantes, faire participer ses minorités. Dans le même sens, la démocratie et l'Etat laïque devraient être autonomes par rapport à la nation où ils sont apparus, ne pas rester figés dans les coutumes d'une nation.

Il y a également eu questionnement de la notion de signe convictionnel ou

politique : où commence cette catégorie ? (Un pull rouge sur un communiste est-il un signe convictionnel ? Et on n'interdit pas les drapeaux américains qui fleurissent sur les vêtements de jeunes...) Dans le même sens : lorsqu'on dit que le voile est un symbole de soumission car il marque la différence homme-femme, pose-t-il plus problème que les autres marqueurs de genre – par exemple, les robes ? N'est-il pas d'abord un simple marqueur de genre ?

Certes, le voile est imposé à certaines femmes, et le voile intégral semble poser question sous différents points de vue. Mais l'interdiction, pour beaucoup de participants, risque surtout de favoriser le repli sur soi, les tensions, le communautarisme ; si les religions et cultures ont à dépasser certaines choses, peut-on le leur imposer de l'extérieur, de même que l'Occident a déjà imposé tant de choses ? Le dialogue d'égal à égal n'est-il pas une bien meilleure voie ?

Pour une bonne part des participants, si le voile est apparu sous un angle problématique, c'est notamment du fait de la façon dont l'ont traité les médias : il y a eu manque d'analyse en profondeur, manque de vrai dialogue, ainsi que de volonté de dépassement des stéréotypes. On a aussi accordé trop peu de temps de parole aux personnes mettant en question les projets d'interdiction, ainsi qu'aux vrais connaisseurs de l'islam. Ainsi, c'est une image globalement négative du voile qui a surtout été diffusée. Plus généralement, il semble que c'est surtout du fait de ces images négatives que le voile pose problème, du fait des regards qu'on en est venu à porter sur lui de l'extérieur ; les personnes le portant ne semble pas le ressentir ainsi, dans la plupart des cas, ni être à ranger du côté des extrémistes.

Les causes de ces problèmes semblent résider dans les liens des médias avec le marché et la politique, dans un manque de sensibilité et de connaissance des journalistes en matière d'interculturalité, ainsi que dans un manque d'esprit critique du public. Concernant le lien au marché, il semble qu'une mise en avant des intégristes religieux fait davantage sensation. Au sujet du lien à la politique, des politiciens sont souvent tentés de récupérer les voies de l'extrême-droite. Quant aux faiblesses culturelles du public, elles peuvent pousser les journalistes à ne pas aller assez loin dans les analyses. Autre phénomène pointé : on constate un vide culturel et politique, au profit du marché, unique vrai contenu de la globalisation. Vide qui se manifeste aussi dans les médias, ainsi que dans leur public.

Du fait que tant de gens passent plus de temps devant leur TV qu'à rencontrer l'autre, ces phénomènes engendrent la diffusion d'une vision fautive du monde musulman en général, selon laquelle il serait à un stade équivalent à celui de l'Occident du temps où l'Eglise dominait tout. Certains participants ont mis en avant le fait que, dans l'islam (du moins dans ses manifestations de valeur), il n'y a pas de prêtre orchestrant la vie religieuse, que cette religion prône la connaissance de l'autre et l'esprit critique, et que le monde arabo-musulman s'est toujours intéressé à l'Occident (ce qui, souvent, n'a pas été réciproque). Certes, trop peu de musulmans ont une connaissance suffisamment approfondie de leur religion, et un intégrisme islamique problématique existe réellement. Mais à ce propos, certains participants rappellent le rôle que joue l'impérialisme (principalement anglo-saxon) dans le développement de cet intégrisme. De plus, c'est sans doute plutôt du côté de cet impérialisme que se situent les menaces les plus importantes sur notre culture, et sur l'ensemble des cultures.

Cependant, concernant les médias, une partie d'entre nous estime qu'ils ont tout de même présenté de nombreux points de vue, donné au public de quoi se former valablement des jugements. (Cela surtout en ce qui concerne les médias alternatifs, selon beaucoup, mais certains ont une vision positive plus globale).

Notons qu'il y a eu évolutions et transformations des points de vue des participants au cours des tables rondes.